ASSOCIATION
LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

BULLETIN INTÉRIEUR

Février 1965

N° 2

SOMMAIRE

"Ma maison sera appelée une maison de prière" 2
"Toute forme de prière et de supplication" 13
Comment on passe de la mort à la vie 25
Ils sortiront des tombes pour une "résurrection de vie" 35
Ils sortiront des tombes pour une "résurrection de jugement" 52
Courrier biblique 61

« MA MAISON SERA APPELÉE UNE MAISON DE PRIÈRE »

"Car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples." — Es. 56 : 7.

QUELQUES jours avant de mourir sur le poteau, en l'an 33 de notre ère, Jésus-Christ déclara que le temple royal de Jéhovah à Jérusalem aurait dû être une "maison de prière pour toutes les nations". (Marc 11 : 17, *MN*.) En effet, ce temple typique devait être un chemin d'accès auprès du Dieu souverain et vivant, aussi bien pour les nombreux étrangers que pour les Israélites. Ainsi, le privilège de la prière était offert non seulement aux Israélites liés à Jéhovah par l'alliance de la Loi, mais aussi aux résidents temporaires voués et aux étrangers en visite à Jérusalem. Le temple était également à la disposition de ces derniers, et ils pouvaient espérer être entendus par Jéhovah Dieu. Ce fut donc à juste titre que Jésus accusa les Juifs de son époque d'avoir commercialisé le temple. Il leur dit: "Mais vous en faites [du temple] une caverne de brigands." (Mat. 21 : 13, *MN*). En souillant le temple typique de Jéhovah, les Juifs avaient découragé les gens voués des nations de s'approcher de Jéhovah au moyen de son temple ou "maison de prière".

2 Mille ans avant le temps de Jésus, lors de la dédicace du saint temple à Jérusalem (1027 av. J.-C.), le roi Salomon adressa à Jéhovah Dieu une prière spéciale. Il implora Jéhovah de reconnaître officiellement les prières qui seraient dites dans ce nouveau temple, aussi bien par les Israélites que par les non-Juifs. "Si un homme, si tout Israël fait entendre des prières et des supplications, (...) exaucez-les du ciel (...). Quand l'étranger, qui n'est pas de

1. Comment le temple de Jérusalem devait-il être utilisé pour la prière?

2. En quels termes Jéhovah confirma-t-il qu'il acceptait le temple comme une "maison de prière"?

votre peuple d'Israël, viendra d'un pays lointain à cause de votre nom, — car ils entendront parler de votre grand nom, de votre main forte et de votre bras étendu, — quand il viendra prier dans cette maison, exaucez-le du ciel, du lieu de votre demeure, et accordez-lui tout ce qu'il vous demandera, afin que tous les peuples de la terre connaissent votre nom pour vous craindre, comme votre peuple d'Israël, et qu'ils sachent que votre nom est appelé sur cette maison que j'ai bâtie." (I Rois 8 : 38, 39, 41-43, *AC*). "Jéhovah lui apparut [à Salomon] pendant la nuit et lui dit: 'J'ai exaucé ta prière et j'ai choisi ce lieu comme la maison où l'on m'offrira des sacrifices. (...) Mes yeux seront désormais ouverts et mes oreilles attentives à la prière faite en ce lieu.'" (II Chron. 7 : 12, 15, *AC*). Ainsi, Jéhovah Dieu confirma officiellement qu'il écouterait les prières dites en ce lieu; voilà pourquoi le temple de Jérusalem fut appelé "une maison de prière".

UN TEMPLE NOUVEAU, SPIRITUEL ET DURABLE

3 Mais la "maison de prière" à Jérusalem n'était qu'un type ou modèle d'un nouveau temple, bien plus grandiose et durable, que Jéhovah allait construire comme moyen d'écouter les prières. Conformément à la prophétie de Jésus (Mat. 24 : 1, 2), le dernier temple construit à Jérusalem fut détruit définitivement par les Romains en l'an 70 de notre ère. Trente-sept années avant la ruine de cet édifice construit avec d'énormes blocs de pierre, un temple nouveau et spirituel commença à être bâti. Ce fut donc à partir de l'an 33. Bien que, sous certains rapports, il soit modelé sur le temple typique, le temple spirituel est bâti avec des "pierres vivantes", Jésus-Christ étant la "pierre (...) de fondement". (Héb. 9 : 8, 9.) Ecrivant aux chrétiens oints de son époque, Paul expliqua: "Evidemment, toute maison est construite par quelqu'un, mais celui qui construit toutes choses est Dieu. Moïse, comme servant, a été fidèle dans toute la maison de Celui-là, en témoignage des choses qui devaient être dites dans la suite, mais Christ a été fidèle

---

3. Décrivez le temple nouveau et spirituel. Sur quoi ce temple est-il modelé, et depuis quand est-il en voie de construction?

comme Fils sur la maison de Celui-là. *Nous sommes la maison de Celui-là.*" (Héb. 3 : 4-6, *MN*). Pierre déclara de son côté: "Venant à lui comme à une *pierre vivante,* rejetée, il est vrai, par les hommes, mais choisie, précieuse auprès de Dieu, vous-mêmes aussi, comme des *pierres vivantes,* vous êtes édifiés, *maison spirituelle,* pour une sainte prêtrise, afin d'offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu, par Jésus-Christ. Car il y a dans l'Ecriture: 'Voici, je pose en Sion une pierre, choisie, une pierre angulaire de fondement, précieuse; et celui qui exerce la foi en elle ne connaîtra absolument pas la déception.'" (I Pierre 2 : 4-6, *MN*). Enfin, dans le livre de la Révélation, Jean indique que le nombre total de ceux qui sont choisis ou "marqués du sceau" pour faire partie de la nouvelle organisation du temple, s'élève à 144 000, sans compter Jésus-Christ. — Rév. 7 : 4, 15, *MN*.

LES PRIERES MONTENT VERS JEHOVAH COMME LA FUMEE DE L'ENCENS

4 Dans le tabernacle typique et les temples successifs qui le remplacèrent, les prêtres s'approchaient de Dieu au moyen de l'encens. La Loi mosaïque exigeait qu'on brûlât de l'encens sur l'autel des parfums, situé dans le Saint du sanctuaire, deux fois par jour et chaque fois qu'on cherchait officiellement à avoir accès auprès de Jéhovah. "Aaron y fera fumer l'encens; il le fera fumer chaque matin, lorsqu'il préparera les lampes, et entre les deux soirs, lorsqu'il les mettra sur le chandelier. On fera ainsi fumer l'encens devant Jéhovah à perpétuité parmi vos descendants." (Ex. 30 : 7, 8, *AC*). D'après la Loi, seuls les prêtres avaient le droit de faire monter la fumée de cet encens ou parfum coûteux. Par ce geste, les prêtres rendaient ouvertement hommage au Dieu vivant, le Roi suprême de l'univers, le louant alors qu'ils se présentaient devant lui pour le servir (Ex. 30 : 36, 37). Le jour des Propitiations, le grand prêtre devait d'abord préparer son entrée dans le Très-Saint du sanctuaire en présentant "la nuée de l'encens" devant le trône typique de Jéhovah, le

4. Quand et pourquoi utilisa-t-on l'encens dans le temple terrestre?

couvercle de l'arche du témoignage. Il devait le faire "afin qu'il ne meure pas". — Lév. 16 : 12, 13, *Da*.

5 Pendant que les prêtres faisaient monter chaque jour la fumée de l'encens dans le sanctuaire, les autres adorateurs de Jéhovah réunis à l'extérieur, dans la cour du temple, offraient des prières à Jéhovah. "Or, comme il [Zacharie, père de Jean-Baptiste] faisait office de prêtre devant Dieu dans la tâche assignée à sa division, selon la pratique solennelle de la fonction sacerdotale, ce fut son tour d'offrir de l'encens quand il entrerait dans le sanctuaire de Jéhovah; et toute la multitude du peuple était dehors, en prière, à l'heure de l'offrande de l'encens." (Luc 1 : 8-10, *MN*). Pour éviter les vaines redites, ces gens qui adoraient Dieu dans le temple ont dû préparer leurs prières d'avance, tout comme l'encens était préparé avec des ingrédients coûteux (Ex. 30 : 34-38). A ce propos, il est écrit: "Que ma prière se présente devant toi comme l'encens." — Ps. 141 : 2, *NC*.

6 Dans le livre de la Révélation, l'apôtre Jean montre le rapport existant d'une part entre l' "encens" et la prière, d'autre part entre ceux-ci et le Très-Saint céleste du nouveau temple spirituel de Jéhovah. Il écrivit: "Et un autre ange arriva et se tint près de l'autel, avec un vase à encens en or; et on lui donna une grande quantité d'encens pour l'offrir avec les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui était devant le trône. Et la fumée de l'encens monta de la main de l'ange avec les prières des saints devant Dieu." (Rév. 8 : 3, 4, *MN*). Puisque Jésus-Christ est la principale "pierre vivante" de ce nouveau temple, il constitue la seule voie d'accès à Jéhovah, et à présent chaque prière doit monter par son intermédiaire (Jean 10 : 9; 14 : 6; 16 : 23). Aujourd'hui, Jéhovah demeure dans son saint temple composé des chrétiens oints, et il écoute et exauce les prières de ceux qui s'approchent de lui de la bonne manière. Ainsi, de nos jours, les prières du

---

5. Comment les prières montaient-elles comme la fumée de l'encens, et étaient-elles bien préparées?

6, 7. a) A propos du temple spirituel, quel rapport est établi entre l'encens et la prière? b) Quelle est la voie d'accès pour ceux qui prient de nos jours?

peuple de Jéhovah montent vers lui continuellement, avec la fumée qui monte "de la main de l'ange".

7 Paul confirme quelle est la bonne manière d'approcher Dieu, et explique en quoi consiste le temple que Jéhovah habite par l'esprit afin d'y recevoir les prières de ses serviteurs. L'apôtre écrit: "Parce que c'est par lui [Jésus-Christ] que nous, les deux peuples, nous avons accès auprès du Père par un seul esprit. (...) Vous [chrétiens oints] avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre angulaire de fondement. C'est en union avec lui que tout l'édifice, étant harmonieusement assemblé, grandit pour être *un saint temple pour Jéhovah.* C'est en union avec lui que, vous aussi, vous êtes édifiés ensemble comme un lieu pour que Dieu y habite par l'esprit." (Eph. 2 : 18, 20-22, *MN*). Un reste de ce temple nouveau et spirituel se trouve encore sur la terre aujourd'hui. Ce reste de chrétiens oints est le canal ou moyen par lequel une "grande foule" venue de toutes les nations rend à Jéhovah Dieu "un service sacré jour et nuit dans son temple". — Rév. 7 : 9, 15, *MN*.

ESAIE PREVOIT UN GRAND ACCROISSEMENT DU SERVICE SACRE

8 Le prophète Esaïe prédit qu'en ces derniers jours du monde des hommes iniques dominé par Satan, une foule d'adorateurs, venue des quatre coins de la terre, affluerait vers la maison spirituelle de Jéhovah dont beaucoup de membres se tiennent actuellement sur le mont Sion céleste (Rév. 14 : 1, *MN*). Le reste oint, qui constitue la partie visible du temple de Jéhovah, occupe donc, depuis 1919, une position élevée dans la faveur divine (Rév. 11 : 12, *MN*). Et de leur côté, les membres du reste élèvent le culte de Jéhovah Dieu, le plaçant bien au-dessus de toute considération terrestre. Cela correspond à l'ancienne prophétie suivante: "Il arrivera, à la fin des jours, que la montagne de la maison de Jéhovah sera établie au sommet des montagnes et élevée au-dessus des collines, et toutes les nations y afflueront. Et des peuples nombreux viendront et diront:

---

8. Que prophétisa Esaïe concernant le temple de Jéhovah en ces derniers jours?

'Venez et montons à la montagne du Dieu de Jacob; il nous instruira de ses voies et nous marcherons dans ses sentiers.' Car de Sion sortira la loi, et la parole de Dieu de Jérusalem." — Is. 2 : 2, 3, *AC*.

9 Toute l'immense foule d'adorateurs mentionnée ci-dessus se compose de chrétiens voués qui connaissent bien les exigences théocratiques de Jéhovah. Ils ne se présentent pas les mains vides devant leur Dieu aimant. Ils viennent, au contraire, munis d'offrandes, de 'sacrifices de louange', c'est-à-dire de déclarations publiques que les chrétiens oints encore sur la terre leur ont apprises (Héb. 13 : 15, *MN*). Oui, ces "étrangers" des nations "se sont attachés à Jéhovah" en se vouant à lui, en compagnie du reste oint de l'Israël spirituel (Zach. 8 : 23; Gal. 6 : 16). Tous ces membres de la "grande foule" rassemblée d'entre les nations, viennent prier Jéhovah par le moyen de son temple. Esaïe prophétisa encore à ce sujet: "Et les fils de l'étranger qui *se sont attachés à Jéhovah* pour le servir et pour aimer son nom, afin d'être ses serviteurs, (...) je les amènerai à ma montagne sainte et je les réjouirai dans ma *maison de prière;* (...) leurs sacrifices seront agréés sur mon autel; car ma maison sera appelée une *maison de prière pour tous les peuples.*" (Is. 56 : 6, 7, *AC*). Cette grande foule d'adorateurs étrangers se compose aujourd'hui de ministres de Jéhovah voués, baptisés et ordonnés. Ainsi, ils sont autorisés officiellement à se tenir devant le trône céleste de Dieu (Rév. 7 : 15, *MN*). A l'exemple des membres du reste oint, ces étrangers, tout en n'étant pas admis dans la nouvelle alliance, considèrent que c'est un privilège inestimable de porter le nom incomparable de *Jéhovah* en tant que ses témoins. — Jér. 31 : 31-34, *AC*.

QUELLES PRIERES SONT EXAUCEES?

10 De Jéhovah Dieu, il est écrit: "O toi, qui écoutes la prière! (...) Tu pardonneras nos transgressions." Il exauce

---

9. a) Que doivent encore faire ceux qui veulent s'approcher de Jéhovah? b) Qu'est-il exigé de celui qui veut avoir accès à la maison de prière de Jéhovah?

10. Citez plusieurs preuves bibliques indiquant qui peut prier et être exaucé.

les prières de ceux qu'il choisit et incite à s'approcher de lui (Ps. 65 : 3-5). Il écoute et exauce les prières qui lui sont adressées convenablement (Ps. 66 : 19; 102 : 18; I Rois 18 : 37; II Chron. 33 : 13; Jér. 29 : 12, 13; Dan. 9 : 17, 18; Luc 11 : 9, 10; I Jean 5 : 14, 15). Jéhovah n'écoute pas les méchants, "mais il écoute la prière des justes". (Prov. 15 : 8, 29.) A propos des hommes justes, la Bible dit que les oreilles de Jéhovah "sont attentives à leurs cris". (Ps. 34 : 16; 145 : 18, 19; Es. 58 : 8, 9.) "Nous savons que Dieu n'écoute pas les pécheurs, mais si quelqu'un est dans la crainte de Dieu et fait sa volonté, celui-là, il l'écoute." (Jean 9 : 31, *MN*). Pour que Jéhovah soit attentif aux prières des gens des nations, il faut que ces derniers commencent à se détourner de leur mauvaise voie, qu'ils se mettent à craindre Jéhovah et qu'ils cherchent à se réconcilier avec lui. Jéhovah n'écoute que les hommes dont le cœur les incite à se vouer à lui, ceux "qui se sont attachés à Jéhovah". L'apôtre Pierre confirme cette pensée quand il écrit: "Car les yeux de Jéhovah sont sur les justes, et ses oreilles sont tournées vers leurs supplications; mais la face de Jéhovah est contre ceux qui font de mauvaises choses." — I Pierre 3 : 12, *MN*.

11 Jéhovah garde "en mémoire" les prières sincères des "étrangers" qui cherchent à avoir accès auprès de lui mais se trouvent encore en dehors de son temple ou maison de prière. En temps voulu, Jéhovah fait en sorte qu'un de ses serviteurs reconnus apporte à ces "étrangers" le message de la Bible et leur donne l'occasion de collaborer activement avec le temple de Dieu, afin que toutes leurs prières soient régulièrement exaucées. Ainsi, le canal des prières est mis à leur disposition.

12 Prenons par exemple le cas de Corneille, officier italien. Bien qu'habitant à Césarée, en Palestine, cet homme n'était pas, semble-t-il, un prosélyte du judaïsme, voué et circoncis. Mais parce qu'il était un "homme *pieux* et *craignant Dieu,* ainsi que toute sa maison", ses prières faites en dehors du temple de Jéhovah montèrent "en mémoire devant Dieu". (Actes 10 : 1-4, *MN*.) En temps voulu, Jéhovah envoya un ange dire à Pierre, l'une des "pierres vivantes" du temple nouveau et spirituel, de

---

11, 12. a) Comment les "étrangers" peuvent-ils profiter du privilège de la prière? b) Que démontre le cas de Corneille?

prêcher à Corneille et de lui donner l'occasion, ainsi qu'à sa maison, de se vouer à Dieu et de se faire baptiser (Actes 10 : 31, 44-48). A partir de ce moment-là, Dieu 'accorda la repentance' à Corneille, et celui-ci collabora activement avec le temple de Jéhovah, ce qui lui permit de prier régulièrement et d'être exaucé. Plus tard, lorsque Pierre fit un compte rendu de cet incident devant les membres du collège central réunis à Jérusalem, "ils acquiescèrent, et ils glorifièrent Dieu, disant: 'Eh bien donc, Dieu a accordé aussi la repentance pour la vie aux gens des nations' ". — Actes 11 : 18, *MN*.

13 Les anges, quoique invisibles, s'emploient aujourd'hui à identifier les brebis ou hommes au cœur droit qui prient Dieu et lui demandent sincèrement son aide (Mat. 25 : 31-33). En temps voulu, Jéhovah envoie les anges vers ses ministres sur la terre, pour que ceux-ci se mettent en rapport avec ceux qui cherchent la vérité et leur montrent comment devenir justes, se vouer à Jéhovah et lui rendre continuellement un service sacré dans son temple. A titre de preuve, citons un exemple parmi des milliers d'autres cas semblables se produisant sur toute la terre.

14 Ce rapport provient d'une femme en Californie. Cette chrétienne, témoin de Jéhovah, déclare qu'un certain dimanche il ne lui restait que quelques minutes pour compléter les trois heures qu'elle s'était réservées pour la prédication. Se sentant plutôt fatiguée, elle décida de rentrer chez elle et de faire une autre fois ces quelques minutes qui restaient. Puis elle se souvint d'une maison dans ce quartier où elle n'avait jamais trouvé personne. Quelque chose en elle lui disait de visiter cette maison et cette fois-ci une dame ouvrit la porte. La Bible l'intéressait beaucoup, à tel point qu'elle désirait une étude biblique sur-le-champ. A la fin de l'étude, la personne informa le témoin que la nuit précédente elle avait prié Dieu, lui demandant de l'aider à comprendre la Bible. A présent, elle était sûre que sa prière avait été exaucée. Au cours des mois suivants, elle progressa rapidement dans la connaissance des desseins de Jéhovah. Finalement, elle se voua à

13, 14. a) Quel est le rôle des anges dans la moisson des adorateurs étrangers? b) Citez un incident qui arrive assez souvent au cours de la moisson des adorateurs de Jéhovah.

Dieu et se fit baptiser. Elle est toujours active en tant que témoin de Jéhovah et elle est heureuse d'avoir pris rang dans la société des témoins chrétiens. A l'exemple de Corneille, qui se voua à Dieu, cette personne profite pleinement du privilège de prier Jéhovah et elle peut espérer être régulièrement exaucée.

LA NECESSITE DE LA PRIERE

15 Peut-on trouver de meilleurs conseils sur la prière que ceux contenus dans la Bible? Assurément non, car la Bible est le meilleur manuel de prière qui existe. Les Ecritures hébraïques contiennent 159 prières. Les quatre Evangiles renferment vingt prières magistrales de Jésus. Le reste des Ecritures grecques mentionne la prière 98 fois. D'après les nombreuses prières qu'il fit, on voit que Jésus comprenait la grande nécessité de rester en communication avec son Père pendant son séjour terrestre. A ce propos, il est écrit: "Dans les jours de sa chair, Christ a présenté des supplications et aussi des requêtes à celui qui pouvait le sauver de la mort, avec de fortes clameurs et des larmes, et il a été écouté favorablement pour sa crainte pieuse." — Héb. 5 : 7, *MN*.

16 A l'exemple de Jésus, nous avons besoin de prier constamment. De par son expérience personnelle, Jésus est qualifié pour être notre maître dans le domaine de la prière. Dans sa prière modèle, il souligna quelles sont les choses qui peuvent faire l'objet de nos prières: la sanctification du nom de Dieu; la venue du Royaume de Dieu; demander que la volonté divine soit faite sur la terre; enfin, les nécessités de l'existence (Mat. 6 : 9-13). Comme il a déjà été dit plus haut, Jésus est la seule voie d'accès auprès du Dieu vivant, par le moyen de la prière. Jean écrivit: "Jésus lui dit [à Thomas]: 'Je suis la voie et la vérité et la vie. Nul ne vient au Père si ce n'est par moi.'" "Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai." — Jean 14 : 6, 14, *MN*.

15, 16. a) Pourquoi doit-on consulter la Bible pour trouver des conseils sur la prière? b) Qui nous montra la nécessité de la prière, et pour quoi peut-on prier?

QU'EST-CE QUE LA PRIERE?

17 La prière est en réalité une communication à sens unique avec le vrai Dieu céleste. Aucune ligne téléphonique ou onde radio-électrique n'est nécessaire pour communiquer avec Jéhovah dans le ciel. Depuis les temps les plus anciens et jusqu'à ce jour, Jéhovah met à la disposition de l'homme un moyen de communication bien plus efficace que le téléphone ou la radio. Ce véhicule n'est rien d'autre que l'esprit saint de Dieu. Ni le temps ni l'espace ne peuvent empêcher l'esprit saint de détecter les messages à communiquer à Jéhovah. Dieu reçoit ces messages, et c'est ainsi que la Bible parle de "ses oreilles". (Ps. 18 : 7.) Jéhovah ne répond pas oralement. La prière n'est pas une communication à deux sens avec Dieu. Dieu répond en nous guidant spirituellement et éventuellement en accédant à nos requêtes légitimes.

EXPRESSIONS APPROPRIEES

18 Quelles sont certaines des expressions qu'un vrai adorateur peut utiliser dans ses communications à sens unique avec Jéhovah? D'abord, il peut exprimer sa dévotion à Dieu et tout l'amour qu'il ressent pour lui (Ps. 18 : 2, 3). Il peut également louer Dieu de toutes les manifestations de sa grandeur et de sa miséricorde (Actes 4 : 24-30). Il dira aussi combien il apprécie les nombreux privilèges de service qu'il a reçus (II Sam. 7 : 27). Il est toujours approprié de remercier Jéhovah de ses bontés et des dons qu'il nous accorde si abondamment (Col. 1 : 3). Etant donné que nous sommes tous imparfaits et commettons continuellement des erreurs, il convient que nous demandions à Dieu de nous pardonner (Luc 11 : 4). Par une telle requête, nous témoignons notre repentir et nous nous montrons dignes de continuer à recevoir la miséricorde divine (Luc 18 : 11-13). Il est bien aussi de prier pour le bien-être de nos frères et de demander la bénédiction divine sur le service qu'ils accomplissent pour le Royaume

17. Qu'est-ce que la prière, et quel en est le fonctionnement?
18. Citez certaines choses qui peuvent figurer dans nos prières.

(I Thess. 5 : 25). Enfin, on peut demander à Dieu de pourvoir aux choses qui sont vraiment nécessaires. — Ps. 33 : 18, 19; Prov. 30 : 7-9; Mat. 6 : 11.

ATTITUDE DU CORPS

19 Pour communiquer ces prières à Dieu, faut-il prendre une attitude spéciale? En général, une position corporelle favorable à la concentration est nécessaire. On pourrait citer des exemples des temps bibliques et modernes où le peuple de Jéhovah a prié la tête baissée, agenouillé ou les yeux levés (Néh. 8 : 6; Jean 11 : 41; Luc 22 : 41; Dan. 6 : 10). Quelle que soit notre attitude, elle devrait nous permettre de chasser de notre esprit tout ce qui pourrait nous distraire. Pourquoi? Parce que les pensées exprimées dans nos prières doivent refléter notre sincérité et notre amour pour Dieu. Nos paroles, bien réfléchies, doivent être en harmonie avec l'esprit saint de Dieu, car cet esprit ne peut agir contrairement à la volonté de Jéhovah. En outre, les messages communiqués dans nos prières doivent être en accord avec la vérité biblique. Pour prier convenablement, nous devrions toujours nous rappeler le passage suivant: "Dieu est Esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer avec l'esprit et la vérité." — Jean 4 : 24, *MN*.

L'AMEN

20 Une prière doit avoir une conclusion appropriée. Le chrétien achève ses prières non seulement en mentionnant le nom de Jésus, mais encore en prononçant le mot "amen". *Amen* est un mot hébreu qui signifie "assurément". *Amen* exprime la certitude, l'idée d'"ainsi soit-il"! En disant "amen", on affirme que tout ce qu'on a exprimé dans la prière a été dit avec sincérité. En ce qui concerne les prières prononcées au sein de la congrégation, ceux qui les écoutent peuvent éprouver le désir de dire à haute voix "amen". — I Cor. 14 : 16, *MN*.

---

19. Doit-on prendre une attitude spéciale pour prier?

20, 21. a) Pourquoi dit-on "amen" à la fin d'une prière? b) Comment les témoins de Jéhovah utilisent-ils la prière?

21 De nos jours, les témoins de Jéhovah constituent un peuple qui prie. Ils se rendent compte de la nécessité de la prière. Ils savent comment prier, et leurs prières sont exaucées. Les témoins de Jéhovah collaborent activement avec la "maison de prière" de Jéhovah. Dans l'article suivant, nous examinerons quelques récits se rapportant à l'usage qu'ils font de la prière.

*
* *

«TOUTE FORME DE PRIÈRE ET DE SUPPLICATION»

"Acceptez (...) l'épée de l'esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu, tandis que par toute forme de prière et de supplication vous continuez dans la prière en toute occasion, dans l'esprit."
— Eph. 6 : 17, 18, MN.

LES serviteurs de Jéhovah savent manier habilement l' "épée de l'esprit", la Bible, dans leur prédication publique, mais ils ont aussi constamment besoin de continuer "dans la prière en toute occasion, dans l'esprit". C'est pourquoi les témoins de Jéhovah sont un peuple qui prie. La prière constitue une partie importante du culte pur qu'ils rendent à Jéhovah. Par le moyen de la prière, ils maintiennent des rapports personnels avec Dieu en tout temps. A chaque période de l'histoire, ces prières chaleureuses adressées à Jéhovah ont distingué les vrais adorateurs de Dieu d'avec les apostats et les païens dont les prières factices ne sont que redites et paroles vaines (Mat. 6 : 7). Par ailleurs, les prières des vrais adorateurs viennent directement du cœur; elles ne sont pas dites à l'aide d'un missel, d'un chapelet ou d'un moulin à prières.

2 Les hommes irrévérencieux se moquent de la prière

---

1. En ce qui concerne la prière, comment le peuple de Jéhovah se distingue-t-il des autres hommes?

2. Citez quelques opinions relatives à la prière. Comment les témoins de Jéhovah considèrent-ils la prière?

et disent qu'elle est une perte de temps. Ils prétendent que "les prières ne montent pas plus haut que la tête de celui qui les dit". D'autres, qui pratiquent le "culte de la nature" suivant leurs propres idées, déclarent que "la seule valeur de la prière est son influence subjective". Ils entendent par là que la prière "aide quelqu'un à réaliser lui-même l'objet de ses prières". Puis il y a des hommes se disant chrétiens qui font en public de longues prières "des lèvres, mais [leur] cœur est très éloigné de [Dieu]". (Mat. 15 : 8, *MN*.) Un journal de Boston rapporta ce qui suit: "Le Rév. X prononça la plus sublime prière qui fut jamais adressée à un auditoire de Boston*." Précisément, de telles prières sont adressées *à un auditoire*, et non au Dieu des cieux. La prière ne fournit pas une occasion de prêcher publiquement pour se faire admirer par les hommes (Marc 12 : 40). A vrai dire, la prière est une communication qui doit se faire d'une façon modeste et bienséante, et être d'une concision raisonnable (Mat. 6 : 5, 6). Pour les témoins de Jéhovah, la prière n'est pas une chose imaginaire ou illusoire. Pour ces chrétiens sincères, la prière est une chose pratique qui réussit et produit de bons résultats. Mais pour qu'il en soit ainsi, le peuple de Jéhovah doit vivre en harmonie avec ses prières et conformément à la volonté divine. Examinons à présent le cas de quelques témoins de Jéhovah des temps anciens et modernes, prouvant que le Dieu des cieux exauce leurs prières.

POUR L'OFFRANDE DE SOI ET LE BAPTEME

3 La prière est nécessaire au moment de notre offrande personnelle et de notre baptême. Il est à remarquer que Jésus éprouva le besoin de prier lors de son baptême. "Or quand tout le peuple eut été baptisé, Jésus aussi fut baptisé et, comme il priait, le ciel s'ouvrit." — Luc 3 : 21, *MN*.

4 Le cas suivant se produisit en 1961, aux Etats-Unis.

* *La Tour de Garde*, mai 1916, page 35.

3, 4. Citez des exemples de prières prononcées à l'occasion du baptême.

Au bout d'une année d'étude de la Bible, une dame dont le mari était opposé à la vérité biblique, décida de symboliser son offrande personnelle par le baptême d'eau. Elle pria Jéhovah, lui disant qu'elle désirait faire le vœu solennel de le servir sans réserve. Elle comprenait qu'un tel vœu exigeait que, malgré l'opposition de son mari, elle rendît à Dieu un dévouement exclusif. Dans sa prière, elle demanda qu'à l'occasion de la prochaine assemblée de circonscription, une porte lui fût ouverte lui permettant de symboliser son offrande par le baptême d'eau. Sa prière fut exaucée, car la situation de son foyer lui permit d'assister à l'assemblée et de se faire baptiser. Au moment de son baptême, elle pria Dieu de nouveau pour le remercier. Oui, la prière produisit de bons résultats pour cette dame et lui donna la force spirituelle nécessaire pour se vouer à Dieu.

AUX REPAS

5 Les prières prononcées aux repas ne doivent pas être considérées comme une tradition de la fausse religion. Il s'agit bien d'une pratique biblique. Jésus rendit grâces avant de nourrir une foule de cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons (Marc 6 : 41). Cette prière servit non seulement pour remercier Jéhovah du miracle, mais encore pour faire reposer la paix de Jéhovah sur cette foule pendant son repas.

6 Citons le cas d'une famille de cinq personnes qui se vouèrent toutes à Jéhovah l'année dernière. Après leur baptême, le père décida de prier à chaque repas, à l'exemple de la famille du Béthel ou personnel du bureau des témoins de Jéhovah situé dans les différents pays du monde. Cette famille était devenue reconnaissante envers Jéhovah de tous ses bienfaits. Le cœur adouci, ses membres éprouvaient le besoin de remercier Jéhovah pour chaque repas, puisqu'il accomplissait ainsi sa promesse de pourvoir aux besoins quotidiens de ses serviteurs (Mat. 6 : 11). Dans ce foyer, les repas ne sont plus désordonnés. Auparavant, chacun mangeait le plus rapidement possible et sortait

5, 6. Donnez des exemples montrant que des prières prononcées aux repas produisent de bons résultats.

aussitôt qu'il avait fini, comme si le foyer était simplement une station-service. A présent, chaque repas est l'occasion d'une heureuse réunion familiale. Chacun mange d'une façon ordonnée et bienséante. Il y a d'intéressantes conversations sur des sujets chrétiens. De plus, la bénédiction et la paix de Jéhovah reposent sur cette famille. Oui, vraiment, de telles prières produisent de bons résultats.

PRIERES ENTRAVEES A CAUSE DU PECHE

7 Au premier siècle de notre ère, Pierre conseilla aux maris de se conduire convenablement à l'égard de leurs femmes, "afin que vos prières ne soient pas entravées". (I Pierre 3 : 7, *MN*.) En écrivant ces mots, Pierre soulignait l'importance d'être spirituellement en règle avec Dieu quand on prie. Il faut être moralement pur et exempt de tout péché volontaire. Si nous sommes coupables ou inacceptables devant Dieu, nos prières sont "entravées". Autrement dit, une mauvaise conscience nous empêche de prier correctement, et Jéhovah ne prête pas une oreille favorable à ce que nous disons. Nos prières restent sans réponse. Jéhovah n'écoute pas nos requêtes. Voilà pourquoi la plupart des prières des hommes injustes de ce monde ne sont jamais exaucées. — Ps. 66 : 18, 19; Prov. 15 : 29.

8 Par exemple, les membres d'une congrégation de témoins de Jéhovah remarquèrent dernièrement que chaque fois qu'un certain frère disait une prière au nom de la congrégation, lors des réunions, il omettait systématiquement de demander le pardon des péchés. Manifestement, quelque chose l'"entravait" dans ses prières. Par la suite, la conduite de ce ministre devint suspecte. On ne tarda pas à découvrir que, depuis un certain temps déjà, sa conduite était impure. En effet, bien que marié à une sœur active dans la congrégation, il avait des rapports avec une femme du dehors. Grâce à ses prières "entravées", sa mauvaise conduite fut dévoilée et il fut exclu.

7, 8. a) Que voulait dire Pierre quand il écrivit: "(...) afin que vos prières ne soient pas entravées"? b) Citez un cas récent.

PRIERES POUR CONFESSER LES PECHES

9 Qui d'entre nous ne commet jamais d'erreur (Ps. 51 : 7)? Cependant, les péchés et les erreurs que nous commettons, mettent à l'épreuve nos bons rapports avec Dieu et les frères au sein de la congrégation. Notez comment David confessa ses péchés dans ses prières: "Je t'ai fait connaître mon péché, je n'ai point caché mon iniquité; j'ai dit: 'Je veux confesser à Jéhovah mes transgressions.' Et toi, tu as remis l'iniquité de mon péché." (Ps. 32 : 5, *AC;* II Sam. 12 : 13, 14). A la suite de la confession sincère de David, Jéhovah le pardonna, et le psalmiste eut de nouveau la conscience tranquille. Pendant ces jours précédant Harmaguédon, nous avons tous besoin d'avoir la conscience nette, afin de pouvoir tenir bon devant l'opposition qui ira croissant. Si un chrétien a la conscience chargée, il ferait bien de confesser immédiatement ses fautes à Jéhovah et à ses frères, afin qu'il puisse de nouveau lever la tête et se sentir pur et droit. Ainsi, ses prières ne seront plus "entravées". — I Tim. 1 : 18, 19.

10 Il y a trois ans, un témoin de Jéhovah exerçant le ministère de pionnier spécial, tomba malade vers la fin du mois. Il lui manquait trente heures de service pour toucher son allocation, dont il avait particulièrement besoin. Cédant à la malhonnêteté, il ajouta les trente heures à son rapport, dans l'espoir de les faire le mois suivant. Mais d'autres difficultés survinrent qui l'empêchèrent de récupérer ces heures. Il constata que Jéhovah ne bénissait plus sa prédication dans le champ. Aussi pria-t-il Jéhovah pour confesser sa faute. En même temps, il écrivit à la Société pour lui demander pardon et lui proposer de faire réparation de son tort. Le bureau de la Société fit preuve de miséricorde en lui permettant de garder l'allocation, à condition toutefois que le pionnier rattrapât ses trente heures durant ses vacances l'été suivant. Par cette prière confessant son péché, ce ministre soulagea sa conscience tourmentée et rétablit ses bons rapports avec Jéhovah et son peuple. Qui dira que la prière ne produit pas de bons résultats? — Héb. 13 : 18.

9, 10. a) Pourquoi devons-nous confesser nos péchés dans nos prières? b) Citez un exemple des temps anciens et de l'époque actuelle.

EN DES MOMENTS DE TENTATION

11 La prière est indispensable quand on se trouve devant la tentation. Jésus nous donne ce conseil: "Veillez sans cesse et priez continuellement, afin que vous n'entriez pas en tentation." — Mat. 26 : 41, *MN*.

12 Voici le cas d'un témoin de Jéhovah qui travaille comme ingénieur civil pour une entreprise de construction dans l'ouest des Etats-Unis. Cet homme est également le ministre responsable d'une congrégation de témoins de Jéhovah, et il se rend compte que, sa première vocation étant le ministère chrétien, son travail profane n'est que secondaire. Il le considère comme Paul considérait son métier de 'fabricant de tentes'. (Actes 18 : 1-4, *MN*.) Ce surveillant gagne largement assez pour subvenir à ses besoins. Il travaille quarante heures par semaine et quand il quitte son lieu de travail, il a l'esprit libre pour s'occuper de ses activités ministérielles. L'année dernière, la direction de l'entreprise lui fit une offre alléchante. Il pouvait devenir directeur technique de l'usine, situation comportant des appointements plus élevés et d'autres "avantages". Mais il aurait eu aussi des responsabilités plus grandes, des soucis qui auraient pu troubler son sommeil et des activités supplémentaires qui auraient porté ses heures de travail au-delà des quarante heures par semaine. L'ingénieur pria Jéhovah et lui demanda conseil. Il eut ainsi le courage de refuser l'offre et de garder sa liberté pour ses nombreuses activités ministérielles.

QUAND ON EST MALADE PHYSIQUEMENT

13 Qui d'entre nous n'a jamais été malade? David, malade lui-même à l'époque, écrivit au sujet de l'aide que Jéhovah peut apporter au malade: "Jéhovah l'assistera sur son lit de douleur; tu retourneras toute sa couche dans sa maladie." (Ps. 41 : 4, *AC*). Le peuple de Jéhovah ne prie pas pour une guérison miraculeuse. Ses témoins prient plutôt pour agir avec sagesse dans le choix des mesures à

11, 12. Pourquoi doit-on prier au moment des tentations?

13, 14. a) Quel sera le but de nos prières lorsque nous sommes malades? b) Relatez un cas récent.

prendre pour retrouver leur santé. En outre, la prière leur apporte la consolation qui vient de Jéhovah, leur permettant d'exercer la patience et de supporter la maladie jusqu'à ce que les forces curatives du corps assurent la guérison.

14 Il y a quelque temps, une femme, témoin de Jéhovah, devait se faire opérer d'une tumeur maligne. Cela posait un problème sérieux, car aucun des chirurgiens de la région n'acceptait de faire l'opération sans recourir à une transfusion sanguine. Tout en priant pour demander conseil, la malade chercha diligemment dans tout le pays un chirurgien disposé à opérer sans pratiquer de transfusion. Enfin, elle en trouva un. L'intervention chirurgicale eut lieu sans transfusion sanguine et la sœur retrouva sa santé, ce qui lui a permis de poursuivre son service ministériel. Grâce à la prière, elle affermit sa foi suffisamment pour pouvoir refuser à tout prix d'accepter une transfusion sanguine. En même temps, elle réussit à résoudre son problème. — I Cor. 10 : 13.

QUAND ON EST MALADE SPIRITUELLEMENT

15 Puis il y a ce qu'on apelle la "maladie spirituelle". Quand on est dans cet état, sa foi en Dieu se trouve très affaiblie. La prière est de toute première nécessité pour sortir de cette condition dangereuse dans laquelle on s'est enlisé. Jacques donne le conseil suivant à ce propos: "Quelqu'un parmi vous est-il malade? Qu'il appelle auprès de lui les aînés de la congrégation, et qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom de Jéhovah. Et la prière de la foi rétablira celui qui est indisposé, et Jéhovah le relèvera." — Jacq. 5 : 14, 15, *MN*.

16 Il y a quelques années, un témoin de Jéhovah, ministre oint, tomba malade spirituellement. On demanda à deux frères aînés de lui rendre visite. Ils découvrirent que le frère oint avait perdu sa confiance en Jéhovah et ne lui avait pas adressé une prière depuis trois mois. Peut-on s'étonner qu'il fût devenu spirituellement malade?

15, 16. a) Que dit Jacques concernant la prière en faveur de ceux qui sont malades spirituellement? b) Une telle pratique est-elle efficace?

Faisant usage de la Bible ou Parole de Dieu comme d'une huile lénitive, les ministres qui le visitaient, essayèrent de rendre à l'esprit et au cœur du frère malade sa vision des desseins de Jéhovah. Ils prièrent avec lui, dans son foyer, pour rétablir sa santé spirituelle. Cette visite produisit de bons résultats. Sous ce rapport, la lettre de Jacques poursuit en ces termes: "La supplication d'un homme juste, quand elle est à l'œuvre, a beaucoup de force." — Jacq. 5 : 16, *MN*.

DANS LES PERSECUTIONS

17 Tout comme Jésus était persécuté pendant son séjour sur la terre, de même aujourd'hui, le peuple de Jéhovah subit plusieurs formes de persécutions (Jean 15 : 20). Certains témoins sont jetés en prison à cause de leur fidélité comme ministres de Dieu. D'autres souffrent le mal dans leur foyer ou dans leur ville parce qu'ils ont pris position comme témoins de Jéhovah. Pour supporter de telles persécutions, la prière est indispensable. Les prophètes des temps anciens, et Job aussi, sont des exemples d'hommes qui persévérèrent dans les persécutions grâce à la prière. "Comme modèle pour ce qui est de souffrir le mal et de prendre patience, prenez, frères, les prophètes, qui ont parlé au nom de Jéhovah. (...) Vous avez entendu parler de l'endurance de Job (...). Quelqu'un parmi vous souffre-t-il le mal? Qu'il continue de prier." — Jacq. 5 : 10, 11, 13, *MN*.

18 En 1958, le Britannique Harold King, missionnaire des témoins de Jéhovah et diplômé de Galaad, fut condamné à cinq ans de prison à Changhaï, en Chine communiste, parce qu'il avait annoncé la bonne nouvelle du Royaume de Dieu. Vers la fin du mois de mai 1963, après quatre années et sept mois d'incarcération, il fut enfin libéré. Pendant son séjour en prison, King pria régulièrement. Il écrit à ce propos: "Je priais trois fois par jour à la vue de tous ceux qui passaient devant ma cellule." Les prières de frère King produisirent de bons résultats, car non seulement il fut préservé pendant ces longues années d'emprisonnement, mais, — ce qui est plus important encore, — il sortit de l'épreuve en bonne condition spirituelle.

17, 18. a) Pourquoi faut-il prier quand on est persécuté? b) Citez des exemples.

POUR PRENDRE DE BONNES DECISIONS

19 Quel que soit notre âge, nous sommes tous constamment obligés d'exercer la sagesse en prenant des décisions. Jacques nous donne cet autre conseil: "Si donc l'un de vous manque de sagesse, qu'il ne cesse de la demander à Dieu, car il donne à tous généreusement et sans faire de reproches; et elle lui sera donnée. Mais qu'il ne cesse de la demander dans la foi, sans douter." — Jacq. 1 : 5, 6, *MN*.

20 A ce sujet, citons le cas d'un jeune ministre ordonné, témoin de Jéhovah, aux Etats-Unis. Au lycée, il réussit aussi bien dans ses études que dans la pratique des sports. Un jour on lui offrit une bourse accordée à ceux qui excellent dans le football, lui permettant d'aller à l'université. Plusieurs entraîneurs de renom vinrent le voir pour l'encourager à accepter l'offre. Cet adolescent se trouvait donc devant une décision cruciale. Pendant des journées entières, une lutte se livrait dans son esprit. Tantôt il était décidé à accepter la bourse, tantôt il optait pour le ministère à plein temps. Finalement, il pria Jéhovah pour lui demander la sagesse nécessaire. Tout en priant tous les jours, il participa à la prédication après ses heures de classe. Enfin, à la suite de ses prières, il eut la force de refuser l'offre de la bourse et de choisir le service de pionnier ou de prédicateur à plein temps. Il prit la bonne décision.

PRIERES D'INTERCESSION

21 Il convient toujours d'intercéder par la prière en faveur de nos frères fidèles qui se trouvent dans les difficultés, qui sont arrêtés ou traduits devant un tribunal. Ces prières sont même nécessaires. Avant que Paul ne fût arrêté pour la deuxième fois et amené devant le tribunal romain, il écrivit à Timothée ce qui suit: "Je demande donc, tout d'abord, qu'on fasse des supplications, des prières, des intercessions, des actions de grâces à propos de

---

19, 20. Comment la prière nous aide-t-elle à prendre de bonnes décisions?

21, 22. a) Expliquez en quoi consiste une prière d'intercession. b) Citez des exemples du passé et de notre temps.

toutes sortes d'hommes, à propos de rois et de ceux qui sont haut placés, afin que nous puissions continuer de mener une vie paisible et calme, avec un entier pieux dévouement." — 1 Tim. 2 : 1, 2, *MN*.

22 De nos jours également, de temps à autre d'importantes questions juridiques concernant le ministère des témoins de Jéhovah doivent être tranchées par les tribunaux supérieurs. De tels procès ont eu lieu au Canada, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Afrique du Sud, en Suisse, en Australie, aux îles Philippines et dans d'autres pays. Pendant chaque procès, les témoins de Jéhovah du pays intéressé prient Dieu pour que, si telle est sa volonté, il intercède auprès des juges et leur donne la sagesse, afin qu'ils prennent une décision en faveur de l'œuvre de la prédication et que celle-ci puisse se poursuivre paisiblement. Grâce à ces prières d'intercession, le peuple de Jéhovah a remporté de nombreuses victoires devant la Cour suprême de divers pays.

PRIEZ POUR RECEVOIR DES ENCOURAGEMENTS

23 En ces temps difficiles, nous avons tous besoin d'encouragement. Certaines situations se développent qui nous découragent. Néhémie était déprimé quand il apprit que Jérusalem n'était protégée par aucune muraille. Cette situation devint l'objet de ses prières. "Lorsque j'entendis ces choses, je m'assis, je pleurai, et je fus plusieurs jours dans la désolation. Je jeûnai et je priai devant le Dieu des cieux." (Néh. 1 : 4). La prière de Néhémie produisit de bons résultats. Le roi de Perse l'envoya à Jérusalem pour diriger la construction de la muraille.

24 En Californie, un père et son fils embrassèrent la vérité et se vouèrent à Dieu, mais la mère ne suivit pas leur exemple. Au bout d'un certain temps, elle tomba malade du cœur et le père et le fils devinrent très déprimés quand ils apprirent que les jours de la mère étaient comptés. Dans leur chagrin, ils prièrent Jéhovah pour qu'il les aidât à amener la mère à croire. Bientôt, elle se mit à poser des questions sur la Bible. Elle embrassa la vérité,

23, 24. Citez des exemples de prières qui ont apporté des encouragements.

rendit témoignage par téléphone et elle est morte avec l'espoir de vivre dans le nouvel ordre de choses. Oui, les prières sincères du père et de son fils produisirent de bons résultats. A présent, tous deux sont pionniers ou ministres à plein temps.

PRIEZ A L'HEURE DU DANGER

25 A l'heure du grand danger, il y a urgence à ce que l'on prie. Jonas se trouvait en danger dans le ventre d'un gros poisson. Il est écrit à ce sujet: "Et du ventre du poisson Jonas pria Jéhovah, son Dieu." (Jonas 2 : 1, *AC*). La délivrance de Jonas prouve que sa prière fut exaucée.

26 Le 8 avril 1963, une femme vouée, témoin de Jéhovah, et ses deux filles, qui habitaient le Dakota du Sud, s'étaient habillées et étaient sur le point de partir à une réunion de la congrégation locale. Il s'agissait de la Commémoration de la mort du Christ. Tout à coup, le mari opposé à la vérité apparut dans l'encadrement de la porte. Il braqua son fusil de chasse sur sa femme et lui interdit de quitter la maison. La situation semblait désespérée, mais la sœur pria Jéhovah dans son cœur. Au bout de quelques minutes, le mari commença à se calmer. Il écouta les raisonnements sincères de sa femme et finalement il lui permit de partir à la réunion, où elle arriva pour la fin de la Commémoration. Sa prière eut d'autres résultats heureux, puisque son mari est plus tolérant à présent et il écoute quand on lui explique la Bible.

PROBLEMES D'ORGANISATION

27 Jésus lui-même éprouva le besoin de prier pour résoudre certains problèmes d'organisation. La Bible révèle qu'avant de procéder à la nomination des douze apôtres, Jésus passa toute la nuit à prier, afin de connaître la volonté divine (Luc 6 : 12, 13). Ainsi Jésus parvint à connaître la pensée de Jéhovah avant d'annoncer les douze nominations.

25, 26. Quelles prières dites à l'heure du danger ont été exaucées?

27, 28. Pourquoi la prière est-elle nécessaire pour résoudre des problèmes d'organisation?

28 Un témoin de Jéhovah partit pour servir là où le besoin était grand. Il fut envoyé comme surveillant d'une congrégation dans une petite ville en Californie. Le serviteur de circonscription l'informa qu'il y avait des "difficultés" dans cette congrégation, mais personne ne pouvait lui dire de quoi il s'agissait. L'ambiance glaciale de la première réunion confirma ce rapport. Le nouveau serviteur de congrégation pria Jéhovah continuellement à propos de ce problème d'organisation. Au bout de quelques semaines, il découvrit qu'il y avait de l'impureté dans la congrégation, ce qui amena à l'exclusion d'une sœur et à la mise à l'épreuve de deux autres. Les prières de ce frère furent exaucées, car non seulement la congrégation fut purifiée, mais deux années plus tard, le nombre de ses ministres prêchant de maison en maison avait augmenté de 40 pour cent.

D'AUTRES AVANTAGES ET BIENFAITS

29 Ce ne sont là que quelques-unes des occasions et des situations qui permettent aux témoins de Jéhovah de s'approcher de la "maison de prière" de Jéhovah, pour demander l'aide divine. Avec ces requêtes, des expressions chaleureuses d'amour, de louange et de gratitude sont montées, comme de l'encens, vers Jéhovah, le Dieu qui écoute les prières. Reçoit-on d'autres avantages quand on adore Jéhovah par la prière? Assurément! Quand on prie continuellement, on s'approche de Jéhovah (Jacq. 4 : 8). Ainsi, on entretient des rapports intimes avec le Père, la grande Source de la vie. Grâce à la prière, on garde son cœur pur et fort. On ne cache rien à son grand Ami céleste. Le cœur ouvert et la conscience nette, on reste constamment en communication avec Dieu.

30 A ceux qui prient, Jéhovah accorde sa paix, qui est durable. Sans cette paix, aucun succès permanent n'est possible. Par la prière, on s'assure le soutien de Jéhovah. La prière nous permet aussi de recevoir davantage de l'esprit de Jéhovah. En ces jours critiques, la force physique ou mentale ne nous procurera pas la délivrance à Harma-

29-31. a) Citez d'autres avantages et bienfaits apportés par la prière. b) Qu'est-ce qui doit faire suite à nos prières?

guédon. Seuls ceux qui se seront laissé conduire par l'esprit de Jéhovah remporteront la victoire (Zach. 4 : 6). C'est la prière qui donne le vrai courage et une conception optimiste de la vie. La prière est le moyen par lequel on garde des liens étroits avec Jéhovah, dans l'accomplissement de son vœu. Dieu écoute ses serviteurs voués qui lui parlent tous les jours. Il exauce les prières qui sont en harmonie avec sa volonté et sa Parole.

31 N'oubliez pas que ce n'est pas le grand nombre de mots qui compte, ni le fait de dire: "Seigneur, Seigneur." (Mat. 7 : 21-23). Ce qui importe c'est de donner suite à nos prières en agissant positivement, en harmonie avec la volonté de Dieu. Que nous soyons des chrétiens voués membres du reste oint ou des "autres brebis", et quels que soient notre âge et notre sexe, continuons tous "dans la prière en toute occasion, dans l'esprit". Connus comme un peuple qui prie, prenons toujours plaisir à adorer Jéhovah notre Dieu dans sa "maison de prière".

COMMENT ON PASSE DE LA MORT A LA VIE

" L'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront, ceux qui ont fait de bonnes choses pour une résurrection de vie, ceux qui ont pratiqué des choses viles pour une résurrection de jugement."
— Jean 5 : 28, 29, MN.

IL Y a dix-neuf cents ans, dans une ville située au sud-ouest de l'Asie, un homme comparaissait devant un tribunal romain, accusé par des gens de sa race, car il était

1, 2. a) En quelles circonstances Saul de Tarse comparut-il devant un tribunal romain à Césarée? b) Quel sujet devint le fond de son procès? Expliquez.

Juif. Il s'agissait de Saul, originaire de Tarse, en Asie Mineure. Des soldats romains l'avaient sauvé d'une foule violente dans le temple de Jérusalem et l'avaient enlevé de la cour suprême ou Sanhédrin de Jérusalem, dont les juges en étaient presque venus aux mains. Onze jours après avoir été dégagé du Sanhédrin en tumulte, cet homme se tenait devant le gouverneur romain Félix, dans le port de Césarée. Au cours de sa défense et de sa réfutation des accusations qui avaient été portées contre lui, Saul prononça des paroles qui, depuis, ont consolé d'innombrables millions d'humains dans le monde entier. Ces paroles sont citées très souvent, parce qu'elles expriment puissamment l'espérance que les morts ressusciteront. Saul fit de la résurrection des morts le fond de son procès. Il déclara devant le tribunal:

2 "J'ai l'espérance à l'égard de Dieu, espérance que ces hommes nourrissent eux-mêmes, qu'il doit y avoir une résurrection tant des justes que des injustes. (...) Que les hommes ici présents disent eux-mêmes quel tort ils ont trouvé quand je me tenais devant le Sanhédrin, à moins qu'il ne s'agisse de cette seule parole que j'ai criée, alors que je me tenais au milieu d'eux: 'C'est pour la résurrection des morts que je suis aujourd'hui jugé devant vous!'" — Actes 24 : 15-21, *MN*.

3 Quelle espérance merveilleuse! "Il doit y avoir une résurrection tant des justes que des injustes." Cette espérance avait été confirmée par le Chef spirituel de Saul, Jésus-Christ, qui était lui-même ressuscité d'entre les morts. Saul l'avait rencontré, par un miracle, et avait reçu de lui des instructions sur sa ligne de conduite future. Saul était devenu sur-le-champ un disciple du Christ ressuscité qui, plus tard, avait fait de lui l'un de ses apôtres, son nom ayant été changé en celui de Paul. En soutenant que la résurrection de Jésus-Christ avait rendu possible la "résurrection tant des justes que des injustes", l'apôtre Paul écrivit:

4 "Car si les morts ne doivent pas être ressuscités, Christ non plus n'a pas été ressuscité. De plus, si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est inutile; vous êtes encore dans vos péchés. (...) Mais maintenant Christ a été res-

3, 4. a) Comment Saul était-il devenu l'apôtre Paul? b) Pour Paul, comment l'espérance d'une résurrection fut-elle confirmée?

suscité des morts, prémices de ceux qui se sont endormis dans la mort." — 1 Cor. 15 : 16-20, *MN*.

5 En vue d'un jour de jugement pour tous les hommes, Dieu ressuscita son Fils Jésus-Christ d'entre les morts. L'apôtre Paul exposa ce dessein divin en ces termes, alors qu'il comparaissait devant le Conseil suprême d'Athènes: "Il a fixé un jour où il se propose de juger la terre habitée avec justice par un homme qu'il a établi, et il a offert une garantie à tous les hommes en ce qu'il l'a ressuscité d'entre les morts." — Actes 17 : 22-31, *MN*.

6 Dans une maison de Césarée, Pierre, apôtre comme Paul, déclara lui aussi que Jésus-Christ allait agir en qualité de juge. Voici ce que Pierre affirma à Corneille, centurion italien: "Dieu a ressuscité Celui-ci le troisième jour et lui a donné de se manifester, non pas à tout le peuple mais aux témoins établis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui après qu'il se fut levé d'entre les morts. Et il nous a ordonné de prêcher au peuple et de rendre un témoignage complet que c'est Lui dont Dieu a décrété qu'il soit juge des vivants et des morts. C'est de lui que tous les prophètes rendent témoignage, que quiconque a foi en lui reçoit le pardon des péchés par son nom." — Actes 10 : 40-43, *MN*.

7 Le Dieu tout-puissant, qui ramena son Fils Jésus-Christ d'une mort de martyr à la vie, est le grand Juge suprême du ciel et de la terre. Il est appelé dans Hébreux 12 : 23 (*MN*) "Dieu le Juge de tous". Dieu a le droit de nommer d'autres juges et, effectivement, il désigna son Fils Jésus-Christ pour devenir le juge futur de tous les hommes, parce qu'il avait subi pour eux une mort sacrificielle. Pendant son séjour terrestre comme homme, Jésus-Christ souligna le fait que son Père céleste l'avait nommé juge de l'humanité. Il expliqua qu'il y aurait un jour de jugement où il remplirait les fonctions de juge nommé par Dieu, son Père, et qu'une résurrection des morts serait

---

5. En quels termes Paul exposa-t-il le dessein divin devant le Conseil suprême d'Athènes?

6. En quels termes l'apôtre Pierre parla-t-il à Césarée du jugement futur qu'exercerait Jésus-Christ?

7. a) Qui est le Juge suprême, et pourquoi a-t-il désigné un autre juge pour juger l'humanité? b) En conséquence, dans quel dessein la résurrection des morts a-t-elle lieu?

nécessaire pour accomplir cette œuvre judiciaire. Par conséquent, la résurrection des justes et des injustes ne serait qu'un moyen pour parvenir à ce résultat.

8 Au réservoir d'eau de Bethzatha, Jésus avait guéri instantanément un Juif malade depuis trente-huit ans. Parce qu'il avait accompli cette bonne action avec l'aide de Dieu le jour du sabbat, les Juifs le persécutèrent. Jésus leur dit: " Mon Père n'a cessé de travailler jusqu'à maintenant et moi je ne cesse de travailler. " Les Juifs désapprouvèrent ces paroles, car le verset suivant déclare: " A cause de cela, certes, les Juifs cherchaient encore plus à le tuer, parce que non seulement il violait le Sabbat mais aussi parce qu'il appelait Dieu son propre Père, se faisant lui-même égal à Dieu ", ou, d'après une traduction en langue anglaise, " se faisant lui-même égal à la divinité ". — Jean 5 : 17, 18, *MN; The New Testament — An Expanded Translation* (Wuest).

UNE RESURRECTION AU SENS FIGURE A LIEU DES MAINTENANT

9 Ce fut dans ce contexte que Jésus parla de sa nomination à la fonction de juge soumis à Dieu. Jean, fils de Zébédée et apôtre de Jésus, rapporte comme suit les paroles du Christ:

10 " Aussi Jésus leur répondit-il en disant encore: ' En toute vérité je vous le dis: Le Fils ne peut faire une seule chose de sa propre initiative, mais seulement ce qu'il voit faire au Père. Car toutes les choses que fait Celui-ci, ces choses le Fils aussi les fait de la même manière. Car le Père a de l'affection pour le Fils et lui montre toutes les choses qu'il fait lui-même, et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci afin que vous soyez étonnés. Car tout comme le Père ressuscite les morts et les rend à la vie, ainsi le Fils aussi rend à la vie ceux qu'il veut. [Pourquoi?] Car le Père ne juge personne, mais il a remis tout le jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils tout comme

---

8. Pourquoi les Juifs accusèrent-ils Jésus d'être un transgresseur de la loi et un blasphémateur, après qu'il eut opéré un miracle au réservoir d'eau de Bethzatha?

9, 10. Que déclara alors Jésus à propos de sa nomination à la fonction de juge soumis à Dieu?

ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé. En toute vérité je vous le dis: Celui qui entend ma parole et croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle, et il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie.'" — Jean 5 : 19-24, *MN*.

11 Avant l'époque de Jésus, Dieu, par l'intermédiaire de ses saints prophètes, avait ressuscité des morts, par exemple les fils de deux mères. A ce propos, il est écrit dans Hébreux 11 : 35 (*MN*): "Des femmes reçurent leurs morts par la résurrection." A présent, quelque deux années après que Jésus eut prononcé les paroles consignées dans Jean 5 : 19-24, l'heure était venue où Dieu devait ressusciter d'entre les morts son propre Fils Jésus-Christ; ce fut le seizième jour du mois lunaire juif de nisan, en l'an 33 de notre ère.

12 En le ressuscitant, Dieu ramena son Fils Jésus-Christ de la mort à la vie éternelle dans les cieux; il le revêtit de l'immortalité et de l'incorruptibilité en tant que Fils spirituel de Dieu (Rév. 1 : 5, 18; I Pierre 3 : 18, 19, *MN*). Ce fut alors que Dieu transmit à son Fils un pouvoir vivifiant, lui permettant de rendre à la vie ceux qu'il veut et de leur donner ainsi la possibilité de vivre éternellement dans le juste ordre de choses promis par Dieu. De cette manière, le Fils pouvait imiter son Père céleste et faire toutes les choses que le Père lui avait montrées comme devant être accomplies en faveur des morts. Ces œuvres futures du Fils de Dieu seront plus grandes que celles qu'il effectua pendant son séjour sur la terre, plus grandes, par exemple, que la guérison de l'homme malade depuis trente-huit ans. C'est pourquoi Dieu, le Père céleste, l'a nommé juge.

13 Celui qui envoie est plus grand que celui qui est envoyé. Jésus lui-même l'a affirmé (Jean 13 : 16, *MN*). Dieu, le Supérieur, envoya son Fils, l'Inférieur, ce qui fit dire à Jésus: "Le Père est plus grand que moi." (Jean 14 :

---

11. Comment Dieu avait-il ressuscité des morts avant notre ère, et quelle résurrection opéra-t-il en l'an 33 de notre ère?

12. Quel pouvoir Dieu transmit-il à son Fils Jésus-Christ quand il le ressuscita, et désormais, que pouvait faire Jésus, en accord avec sa déclaration précitée?

13. a) Quels sont les rapports de grandeur entre Dieu et son Fils? b) Pourquoi devons-nous honorer le Fils tout comme nous honorons le Père?

28, *MN*). Le Père ou Supérieur a désigné le Fils ou Inférieur pour remplir les fonctions de juge. Il lui a remis le jugement de tous les hommes, pour qui le Fils a subi une mort sacrificielle. Si nous reconnaissons que le Père a le droit de faire des nominations, nous devrions honorer celui qu'il a nommé juge. Tout comme nous sommes tenus d'honorer Dieu, le Père, qui est " le Juge de tous ", de même nous devons honorer le Fils désigné par Dieu pour juger l'humanité. Il est certain que si nous n'honorons pas le Fils en sa qualité de juge nommé par Dieu, nous n'honorons pas Dieu, le Père, qui a revêtu son Fils du pouvoir judiciaire. Nous ne pouvons prétendre honorer Dieu, le Père, et en même temps refuser de reconnaître le Fils comme juge.

14 Si nous voulons vivre éternellement, il nous faut honorer le Fils en sa qualité de juge, tout comme nous honorons le " Père qui l'a envoyé ". Aujourd'hui, grâce au récit de Jean consigné dans la sainte Bible, nous sommes à même d'entendre les paroles que Jésus prononça à ce sujet. Si, après les avoir entendues, nous croyons " à celui qui (...) a envoyé " Jésus, nous aurons la vie éternelle. Nous aurons la joie de vivre sous le Royaume de Dieu, dans le juste ordre de choses qu'il a promis.

15 Il convient de remarquer ce que Jésus déclara à propos de celui qui obtient la vie éternelle parce qu'il entend les paroles de Jésus avec foi et obéissance et croit au Père qui a envoyé son Fils. Il affirma: " Il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. " (Jean 5 : 24, *MN*). C'est dans un sens spirituel et spécial que, dès à présent, celui qui entend et croit, passe de la mort à la vie.

16 Notons que dans cette phrase, Jésus met le mot " jugement " en opposition avec " il est passé de la mort à la vie ". Il est donc clair que Jésus parlait ici d'un jugement défavorable, d'une condamnation à la mort éternelle. C'est pourquoi, dans la nouvelle édition de la *Bible de Crampon*,

---

14. a) Qu'est-ce qui dépend de l'honneur que nous rendons à Dieu et à son Fils? b) Après avoir entendu ces paroles de Jésus, en qui devons-nous croire si nous voulons vivre?

15. Où passe celui qui entend et croit?

16. Quel mot Jésus mit-il en opposition avec sa phrase "il est passé de la mort à la vie", et de quelle sorte de jugement parlait-il?

A. Tricot rend ce passage comme suit: " Il ne subira pas le jugement, mais il est passé de la mort à la vie. " L'abbé Crampon lui-même (1884), ainsi que les traducteurs de la *version du roi Jacques* en anglais (1611), traduisirent ainsi ce verset: " [Il] n'encourt point la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie*. "

17 Lorsque Jésus-Christ prononça ces paroles importantes, il y a dix-neuf siècles, il parlait particulièrement de la congrégation des croyants que Dieu, son Père céleste, allait choisir parmi les hommes pour en faire des juges avec Jésus-Christ dans les cieux. Faisant allusion à cette congrégation de juges adjoints, Jésus déclara à ses apôtres: " En vérité je vous le dis: A la recréation, quand le Fils de l'homme sera assis sur son glorieux trône, vous qui m'avez suivi, vous serez aussi assis sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. Et quiconque a quitté maisons, ou frères, ou sœurs, ou père, ou mère, ou enfants, ou terres à cause de mon nom, recevra beaucoup de fois plus et héritera la vie éternelle. " (Mat. 19 : 27-29, *MN*). Naturellement, Jésus-Christ aura plus de douze juges adjoints dans son Royaume céleste.

18 Les membres de la congrégation d'adjoints ne se borneront pas à juger un petit nombre d'hommes, comme

---

* Commentant Jean 5 : 24, le *Critical and Exegetical Hand-book to the Gospel of John* (1884) de H. A. W. Meyer, docteur en théologie, déclare à la page 183:

"Verset 24: (...) La [*vivification*] s'accomplit en lui; il possède la vie éternelle (3 : 15), *c'est-à-dire* la vie la plus élevée, la vie spirituelle qui, dès son entrée dans le Royaume du Messie, atteint sa consommation dans la glorieuse [*vie*] messianique. Puisqu'il est devenu croyant, il est *passé de* la mort spirituelle (...) *à la vie éternelle* (la *vie par excellence*), et il n'encourt pas le *jugement* (de condamnation, comparez 3 : 18) parce qu'il a déjà atteint cette *vie-là*. Voici le résultat: [*il ne verra point la mort*] 8 : 51. Sur l'emploi du parfait [*il est passé*], voir 3 : 18; I Jean 3 : 14."

Les mots *en italique* imprimés entre parenthèses ou entre crochets sont la traduction française des termes grecs employés par Meyer.

---

17. Dans Jean 5 : 24, de qui Jésus parlait-il particulièrement, et quel rapport existe entre ce passage et Matthieu 19 : 27-29?

18. Qui sera jugé par la congrégation de juges, et à ce sujet, que déclare Paul dans I Corinthiens 6 : 2?

les douze tribus d'Israël. Sous la direction du Juge supérieur, Jésus-Christ, ils jugeront tous les hommes, les vivants et les morts. A ce sujet, l'apôtre Paul écrivit à la congrégation en ces termes: "Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? Et si le monde doit être jugé par vous, êtes-vous indignes de prononcer [dès maintenant] sur des choses de très peu d'importance?" (I Cor. 6 : 2, *MN*). On voit donc qu'il y aura de nombreux juges adjoints.

19 Mais revenons à présent à ce que Jésus déclara aux Juifs qui voulaient le tuer parce qu'ils croyaient qu'il avait violé le sabbat et blasphémé en se faisant égal à Dieu. Après avoir parlé de celui qui ne vient pas en jugement, étant passé de la mort à la vie, Jésus ajouta que le temps était déjà venu où cette chose remarquable se produirait. Il poursuivit en disant: "En toute vérité je vous le dis: L'heure vient, et c'est maintenant*, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu et ceux qui ont été attentifs vivront." — Jean 5 : 25, *MN*.

20 Qui sont ces morts qui entendent la voix du Fils de Dieu et qui, l'ayant écoutée attentivement, vivent dès maintenant? Il est évident qu'il ne s'agit pas d'hommes morts et ensevelis. Cela est clair, parce que Jésus déclara que l'heure où ces morts entendraient sa voix et, l'ayant écoutée attentivement, vivraient, n'était pas à venir, mais "c'est maintenant", c'est-à-dire au moment où Jésus parlait. Ceux qui "vivront" étaient morts au sens spirituel et figuré du terme, mais non réellement morts dans la tombe. A l'époque où Jésus fit cette déclaration, tous les hommes étaient condamnés à mort devant Dieu, le Juge de tous. Ce fut sans doute à de tels hommes spirituellement morts que Jésus fit allusion quand il déclara au Juif qui désirait d'abord enterrer son père: "Viens à ma suite, et laisse les morts

* Les mots "et c'est maintenant" ne figurent pas dans le texte grec du codex Sinaïticus, qui date du IV^e siècle. Ils se trouvent cependant dans le papyrus Bodmer II, du III^e siècle, le codex Vaticanus 1209, du IV^e siècle, le codex Alexandrinus, du V^e siècle, la *Vulgate* en latin, etc. Aussi devons-nous les considérer comme faisant partie du texte original.

19, 20. a) Selon ce que Jésus déclara dans Jean 5 : 25, quand les chrétiens devaient-ils passer de la mort à la vie? b) Qui sont les "morts" mentionnés dans ce passage, et quel exemple nous est cité dans Matthieu 8 : 21, 22?

enterrer les morts." (Mat. 8 : 21-22, *MN*). Ce Juif devait laisser à ses parents, qui étaient spirituellement morts, le soin d'enterrer son père lorsque celui-ci serait mort physiquement et prêt pour la tombe. S'il suivait Jésus, il se mettrait sur le chemin de la vie éternelle et il ne figurerait plus parmi ceux qui étaient morts spirituellement et condamnés devant Dieu.

21 Les hommes qui embrassèrent la vraie croyance et devinrent chrétiens, faisaient partie auparavant du monde des hommes spirituellement morts. L'apôtre Paul rappela ce fait à la congrégation, lorsqu'il écrivit: "C'est vous que Dieu a rendus vivants, bien que vous fussiez morts dans vos offenses et vos péchés, dans lesquels vous marchiez jadis selon le système de choses de ce monde (...) Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause de son grand amour dont il nous a aimés, nous a rendus vivants avec le Christ, même lorsque nous étions morts dans les offenses — par la bonté imméritée vous avez été sauvés — et il nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en union avec Christ Jésus." — Eph. 2 : 1, 2, 4-6, *MN*.

22 Ainsi, parce qu'ils ne marchaient plus dans les offenses et les péchés commis contre Dieu, et qu'ils exerçaient la foi en Christ, Dieu ôta la condamnation qui reposait sur eux. Il les ramena de la mort spirituelle à la vie et leur donna l'espérance de vivre éternellement dans son nouvel ordre de choses à venir.

23 Quand Jésus était présent sur la terre en tant qu'homme, les Juifs pouvaient littéralement entendre sa voix. En écoutant attentivement ce qu'il disait, ils pouvaient suivre la voie conduisant à la vie éternelle. Mais après la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus au ciel, ce ne fut qu'indirectement qu'ils pouvaient entendre "la voix du Fils de Dieu". Ils l'entendraient désormais en écoutant la prédication de ses enseignements ou en les lisant. L'apôtre Pierre parlait de tels hommes spirituellement morts, qui avaient écouté des prédicateurs annoncer la

---

21, 22. a) D'après Ephésiens 2 : 1, 2, 4-6, qui figurait auparavant parmi les morts spirituels, et dans quel sens? b) Comment Dieu les fit-il passer de la mort à la vie?

23. a) Depuis ce temps-là, comment les "morts" ont-ils pu entendre la voix du Fils de Dieu? b) Comment cette explication concernant ces "morts" se trouve-t-elle confirmée dans I Pierre 4 : 5, 6?

bonne nouvelle concernant Jésus, quand il écrivit: "Ces gens rendront compte à celui qui est prêt à juger ceux qui sont vivants et ceux qui sont morts. En fait, c'est dans ce but que la bonne nouvelle a été déclarée aussi aux morts, afin qu'ils soient jugés quant à la chair du point de vue des hommes, mais qu'ils vivent quant à l'esprit du point de vue de Dieu." — I Pierre 4 : 5, 6, *MN*.

24 En acceptant la bonne nouvelle et en marchant en harmonie avec elle, les chrétiens deviennent spirituellement vivants du point de vue de Dieu. Au moyen de son esprit vivifiant, Dieu les ramène de la mort spirituelle à la vie, les fait sortir de la condition de condamnés, les ranime pour leur permettre de marcher sur les traces du Fils de l'homme, Jésus-Christ.

25 La condamnation étant levée, le chrétien "ne vient pas en jugement" car, comme Jésus l'a dit, "il est passé de la mort à la vie". (Jean 5 : 24, *MN*.) De mort qu'il était, dans ses offenses et ses péchés, le chrétien devient spirituellement vivant. Ce transfert est expliqué par l'apôtre Jean en ces termes: "Ne vous étonnez pas, frères, si le monde vous hait. Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est un homicide, et vous savez qu'aucun homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui." Afin d'aider ses frères chrétiens à continuer de se montrer dignes de recevoir la vie éternelle dans le nouvel ordre de choses promis par Dieu, Jean ajouta: "Petits enfants, n'aimons ni de mots ni de langue, mais en actes et en vérité." — I Jean 3 : 13-15, 18, *MN*.

26 Cet amour est un fruit de l'esprit de Dieu, et il incite les chrétiens à obéir aux commandements divins. Comme il est écrit dans I Jean 5 : 3 (*MN*): "Voici ce que signifie l'amour de Dieu: que nous observions ses commandements; et cependant ses commandements ne sont pas

---

24. Comment ces "morts" sont-ils ramenés à la vie du point de vue de Dieu?

25. a) Que ne subissent pas ceux qui passent de la mort à la vie? b) Selon Jean, quelle qualité exercent-ils pour prouver qu'ils sont passés de la mort à la vie?

26. Qu'est-ce que cet amour les incite à faire, aussi du point de vue de qui sont-ils vivants?

pesants. ' Ceux qui gardent les commandements de Dieu tels qu'ils s'appliquent aux disciples du Christ, sont réellement vivants du point de vue de Dieu. Dès maintenant, ils sont spirituellement vivants.

*
* *

ILS SORTIRONT DES TOMBES POUR UNE « RÉSURRECTION DE VIE »

AU COURS des dix-neuf siècles écoulés, les humains que Dieu a choisis pour devenir des juges adjoints auprès de son Fils dans le Royaume céleste, ont entendu la voix du Fils de Dieu et, ayant été attentifs à ce qu'il leur a dit de faire, ils ont pris possession d'une vie spirituelle pendant qu'ils étaient encore sur la terre. Dieu les a justifiés et sortis de la condition de condamnation du monde des hommes qui sont morts dans leurs offenses, leurs péchés et leur esprit détestable. Au moyen de la mort sacrificielle que son Fils subit en faveur de tous les croyants, Dieu a levé la condamnation à mort qui les frappait. — Rom. 5 : 1; 8 : 1-4, *MN*.

2 Parlant de sa participation à l'action divine consistant à faire passer les croyants de la mort à la vie, Jésus-Christ déclara: " Car tout comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné aussi au Fils d'avoir la vie en lui-même. " Compte tenu de l'argumentation employée par Jésus dans ce discours, il ne parlait pas ici de ce que certains appellent la " vie inhérente " en son Père céleste ou en lui-même, ni de " la vie en soi ", selon la traduction de *Goguel et Monnier* (Jean 5 : 26). D'après le raisonnement de Jésus, il parlait

1. De quelle vie ceux qui doivent devenir des juges adjoints auprès du Christ ont-ils pris possession alors qu'ils se trouvent encore sur la terre, et comment ont-ils pu le faire?

2. Qu'entendait Jésus par l'expression "la vie en lui-même", contenue dans Jean 5 : 26?

ici du pouvoir de donner la vie. Ainsi, la *New English Bible* (1961) traduit comme suit ces paroles de Jésus: " Car tout comme le Père a le pouvoir vivifiant en lui-même, ainsi en est-il aussi du Fils, par le don du Père. " La traduction catholique anglaise de Mgr Ronald Knox exprime la même idée: " Comme le Père a en lui le don de la vie, ainsi a-t-il donné aussi au Fils d'avoir en lui le don de la vie. " La *New World Translation of the Christian Greek Scriptures* (édition de 1950) formule une pensée analogue: " Car tout comme le Père a en lui-même le don de la vie, ainsi il a donné aussi au Fils d'avoir en lui-même le don de la vie. "

3 Comment, quand et pourquoi le Père céleste donna-t-il à son Fils Jésus-Christ d'avoir en lui ce pouvoir vivifiant? Puisque Jéhovah Dieu est " la source de la vie ", il pouvait donner à son Fils d'avoir en lui un pouvoir vivifiant (Ps. 36 : 10). S'il lui a conféré ce pouvoir, c'est parce que la famille humaine mourait par suite du péché commis par Adam, le premier père humain. — Rom. 5 : 12.

4 La vie éternelle ne pouvait être donnée à la race humaine condamnée et mourante que par le moyen d'un sacrifice humain. Pour fournir ce sacrifice destiné à ôter le péché des hommes et lever la condamnation à mort qui les frappait, Jéhovah Dieu, le Père céleste, envoya son Fils en transférant sa vie du ciel à la terre. Il le fit miraculeusement naître sous les traits de l'enfant Jésus, à Bethléhem de Judée. Jésus grandit et devint, à l'âge de trente ans, un homme parfait, l'équivalent d'Adam, homme parfait en Eden. Jésus possédait certes une vie humaine parfaite et libre de toute condamnation, encore fallait-il qu'il la mît à la disposition des hommes en la sacrifiant dans le service de son Père céleste. C'est pourquoi, à l'âge de trente ans, Jésus se présenta pour ce service sacrificiel, pour remplir les fonctions de prêtre de Dieu. Le rédacteur inspiré de la lettre aux Hébreux (10 : 5-10, *MN*) applique à Jésus les paroles du Psaume 40 : 7-9, en disant:

5 " C'est pourquoi, en entrant dans le monde, il dit:

---

3. En vertu de quelle qualité Dieu pouvait-il donner à son Fils "d'avoir la vie en lui-même", et pour quelle raison le fit-il?

4, 5. a) Quelles dispositions Dieu prit-il, par le moyen de son Fils, pour donner la vie aux hommes? b) A qui, et en quels termes, les paroles du Psaume 40 : 7-9 sont-elles appliquées dans Hébreux 10 : 5-10?

' " Sacrifice et offrande, tu n'en as pas voulu, mais tu m'as préparé un corps. Tu n'as approuvé ni holocaustes ni offrande pour le péché. " Alors j'ai dit: " Voici, je viens (dans le rouleau du livre il est écrit de moi) pour faire ta volonté, ô Dieu. " ' Après avoir dit d'abord: ' Tu n'as pas voulu ni approuvé sacrifices et offrandes, holocaustes et offrande pour le péché ' — sacrifices qui sont offerts selon la Loi — alors il dit en fait: ' Voici, je suis venu pour faire ta volonté. ' Il abolit ce qui est le premier pour établir ce qui est le second. Par ladite ' volonté ' nous avons été sanctifiés par l'offrande du corps de Jésus-Christ une fois pour toutes. "

6 Pour symboliser l'offrande de lui-même à Dieu pour accomplir ce service spécial même jusqu'à la mort, Jésus se fit baptiser dans l'eau par Jean-Baptiste (Mat. 3 : 13-17). Dès que Jésus eut été immergé dans l'eau, Jéhovah Dieu baptisa son Fils, désormais voué, d'esprit saint descendu du ciel, et le déclara son Fils spirituel. A l'occasion de ce baptême-là, le Père donna au Fils d'avoir en lui-même un pouvoir vivifiant limité. Ce fut grâce à ce pouvoir que le Fils put guérir l'homme malade depuis trente-huit ans, et rendre la vie à des Juifs, même à son cher ami Lazare, mort et enseveli depuis quatre jours. Cependant, Jésus ne possédait pas encore le pouvoir de donner la vie éternelle aux membres de la famille humaine condamnée. Pourquoi? Parce qu'il n'avait pas encore offert en sacrifice son corps humain parfait en mourant.

7 Mais Jésus-Christ mort ne pouvait donner la vie à l'humanité condamnée. Aussi, le troisième jour, Jéhovah Dieu, le Père, qui a en lui le pouvoir vivifiant, ramena son Fils de la mort à la vie immortelle dans le ciel, comme esprit. Quand Jésus monta au ciel quarante jours après sa résurrection d'entre les morts, il n'emmena pas avec lui le corps humain qu'il avait offert en sacrifice, — c'eût été impossible! — mais il possédait la valeur de sa vie humaine parfaite qu'il avait sacrifiée afin de la présenter

6. En harmonie avec ce qui précède, quel geste symbolique Jésus accomplit-il, et quel pouvoir limité Dieu lui donna-t-il alors?

7. a) Quel pouvoir Dieu exerça-t-il le troisième jour après la mort de Jésus, et comment le fit-il? b) Quelle chose de valeur Jésus possédait-il lorsqu'il remonta au ciel, et quel usage en fit-il?

à son Père céleste au bénéfice de l'humanité. Dieu, le Père, accepta cette offrande sacrificielle et fit de Jésus-Christ son Grand Prêtre en faveur des hommes. — Héb. 9 : 24-26.

8 En accord avec ce qui précède, et à propos de la résurrection des chrétiens et du corps avec lequel ils reviennent de la mort à la vie, l'apôtre Paul écrit: " Il est semé corps physique, il est ressuscité corps spirituel. S'il y a un corps physique, il y en a aussi un spirituel. Ainsi est-il même écrit: 'Le premier homme Adam devint une âme vivante.' Le dernier Adam est devenu un esprit vivifiant. " (I Cor. 15 : 44, 45, *MN*). L'apôtre Paul appelle Jésus-Christ " le dernier Adam " et il affirme que lors de sa résurrection il devint " un esprit vivifiant ".

9 Voilà comment Jéhovah Dieu, le Père, donna à son Fils Jésus-Christ d'avoir en lui un pouvoir vivifiant. Et voilà ce qui permettait au Fils d'être le Juge, non seulement des vivants, mais aussi des morts, qu'il pourrait ressusciter quand il recevrait son Royaume céleste. C'est pourquoi Jésus-Christ poursuivit son argumentation en disant: " Et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme. " (Jean 5 : 27, *MN*). Si le Fils céleste de Dieu n'était pas devenu " Fils de l'homme " pour s'offrir en sacrifice, il n'aurait pas reçu le privilège de détenir un pouvoir vivifiant, et il n'aurait pas été nommé Juge des hommes, Juge des morts et des vivants. Naturellement, la plupart des membres de la race humaine seraient morts quand son Royaume serait établi. Mais cela ne l'empêcherait pas de les juger, puisqu'il possédait désormais un pouvoir vivifiant lui permettant de les convoquer en les faisant sortir de la tombe.

UNE CHOSE PLUS ETONNANTE ENCORE

10 Lorsque Jésus parla aux Juifs qui cherchaient à le faire mourir, concernant ce pouvoir de donner la vie et de

---

8. Lors de sa résurrection, quelle sorte de personne Jésus devint-il?

9. a) En quelle qualité le Fils de Dieu pouvait-il agir désormais? b) Pourquoi fallait-il qu'il devînt "Fils de l'homme", et pourquoi le fait que la plupart des membres de la race humaine sont morts ne l'empêche-t-il pas de les juger?

10. Selon Jean 5 : 28-30, quelle chose plus étonnante encore Jésus annonça-t-il à ces Juifs qui voulaient le faire mourir?

juger, ils furent sans doute étonnés. Mais si ces choses les étonnaient, ils allaient s'émerveiller davantage encore, car ils n'avaient pas tout entendu. Arrivant au point capital, Jésus leur déclara: "Ne vous étonnez pas de cela, parce que l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives* entendront sa voix et en sortiront, ceux qui ont fait de bonnes choses pour une résurrection de vie, ceux qui ont pratiqué des choses viles pour une résurrection de jugement. Je ne puis faire une seule chose de ma propre initiative; selon ce que j'entends, je juge; et le jugement que je rends est juste, parce que je cherche, non pas ma propre volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé." — Jean 5 : 28-30, *MN*.

11 Remarquez que Jésus affirmait là que "tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront", conformément à l'ordre qu'il donnera en sa qualité de Juge revêtu du pouvoir vivifiant. Il faut donc qu'ils ressuscitent tous, c'est-à-dire tous les morts, bons et mauvais, que Dieu garde dans sa mémoire en vue de les ressusciter. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'ils doivent tous ressusciter en même temps, le même jour. Il est vrai que, d'après Jésus, l'"heure" viendrait où ces choses se produiraient, mais il ne parlait sûrement pas d'une "heure" de soixante minutes ou de 3600 secondes.

12 En écrivant les paroles suivantes, en l'an 98 de notre ère, l'apôtre Jean ne pensait certainement pas à la vingt-quatrième partie du jour: "Petits enfants, c'est la dernière

---

* Dans ce verset, le mot grec rendu par "tombes commémoratives" n'est pas *taphos*, mais *mnemeion* (au pluriel). A ce sujet et commentant Jean 5 : 28, A. T. Robertson déclare dans son ouvrage *Word Pictures in the New Testament* (volume 5, page 87): "Dans les tombes (*en tois mnemeiois*). Le mot *taphos* (sépulcre) exprime l'idée d'un ensevelissement (*thapto*, ensevelir), comme dans Matthieu 23 : 27. Le mot *mnemeion* (tiré de *mnaomai, mimnesko*, remémorer) désigne un mémorial (un sépulcre en tant que monument)."

11, 12. a) Qui sortira des tombes commémoratives, mais reviendront-ils tous en même temps? b) Pourquoi ne faut-il pas déduire du mot "heure" employé par Jésus que tous les morts ressusciteront simultanément?

heure, et, comme vous avez entendu dire que l'antichrist vient, déjà maintenant il est survenu beaucoup d'antichrists; de ce fait nous acquérons la connaissance que c'est la dernière heure." (I Jean 2 : 18, *MN*). Il s'ensuit que, dans ce passage, Jésus employait le mot "heure" pour désigner une période pendant le règne du Royaume de Dieu, période ou "heure" critique.

13 Quand Jésus, le Juge, déclara que tous les morts qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront, il entendait qu'il y aurait une seule résurrection, qui serait générale et comprendrait tous les morts. Toutefois, il précisa que cette grande résurrection aboutirait à des résultats différents, suivant les gens ressuscités. Le fait qu'il n'y ait qu'une seule résurrection pour tous les morts, ne suppose pas qu'ils ressusciteront tous en même temps, le même jour, voire la même année. D'autres passages bibliques nous renseignent à ce sujet.

14 Parlant de la certitude de la résurrection, l'apôtre Paul écrivit: "Car de même qu'en Adam tous meurent, ainsi également dans le Christ tous sont rendus vivants. Mais chacun en son propre rang: Christ les prémices, ensuite ceux qui appartiennent au Christ durant sa présence." (I Cor. 15 : 22, 23, *MN*). Les chrétiens spirituels appelés à devenir des adjoints de Jésus-Christ comme juges dans son Royaume, ne seraient pas tous morts quand Jésus viendrait. Certains d'entre eux achèveraient plus tard leur vie terrestre par une mort sacrificielle, dès qu'ils auraient complété l'œuvre que Dieu leur a confiée sur la terre.

15 Ainsi, ces chrétiens ne seraient pas tous ressuscités simultanément, quand Jésus viendrait. A cet effet, l'apôtre Paul déclare dans I Thessaloniciens 4 : 16, 17 (*MN*): "Le Seigneur lui-même descendra du ciel avec un appel de commandement, avec une voix d'archange et avec la trompette de Dieu, et ceux qui sont morts en union avec Christ se lèveront premièrement. Ensuite, nous les vivants qui survivons nous serons, ensemble avec eux, emportés dans les

13. En disant que tous sortiront des tombes, de quelle sorte de résurrection Jésus parlait-il, et pourquoi ne faut-il pas en conclure qu'ils ressusciteront tous en même temps?

14. Dans I Corinthiens 15 : 22, 23, comment l'apôtre Paul indique-t-il que la résurrection doit s'effectuer par rang?

15. Dans I Thessaloniciens 4 : 16, 17, comment Paul montre-t-il que tous ne ressusciteront pas en même temps?

nuées pour rencontrer le Seigneur dans l'air; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur." Les mots "premièrement" et "ensuite" se rapportant à la résurrection, indiquent une différence de temps.

16 Concernant ceux qui siègeront sur des trônes célestes comme des adjoints du Juge supérieur, Jésus-Christ, l'apôtre Jean déclare dans Révélation 20 : 4-6 (*MN*)

17 "Et je vis des trônes, et il y eut ceux qui s'y assirent, et le pouvoir de juger leur fut donné. Oui, je vis les âmes de ceux qui avaient été exécutés à la hache à cause du témoignage qu'ils avaient rendu à Jésus et pour avoir parlé de Dieu, et ceux qui n'avaient adoré ni la bête sauvage ni son image et qui n'avaient pas reçu la marque sur le front et sur la main. Et ils vinrent à la vie et régnèrent avec le Christ pendant mille ans. (Les autres morts ne vinrent pas à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent achevés.) C'est la première résurrection. Heureux et saint celui qui a part à la première résurrection; sur ceux-ci la seconde mort n'a pas de pouvoir, mais ils seront prêtres de Dieu et du Christ, et ils régneront avec lui pendant les mille ans."

18 Ceux qui siègent sur des trônes célestes et qui reçoivent "le pouvoir de juger" participent à ce que l'apôtre Jean appelle "la première résurrection". Le qualificatif "première" distingue leur résurrection de celle du reste des hommes. Elle est première, non seulement par rapport à l'importance, mais encore eu égard au temps.

19 L'apôtre Paul pensait à cette question du temps lorsqu'il parla des efforts qu'il déployait "pour voir si je puis à quelque prix que ce soit parvenir à cette résurrection d'entre les morts qui a lieu plus tôt". (Phil. 3 : 11, *MN*; cf. *Rotherham* [angl.].) Selon la promesse de Jésus, ses douze fidèles apôtres figurent parmi ceux qui participent à la "première résurrection" et s'assoient sur des trônes de justice (Mat. 19.: 27, 28). L'apôtre Paul précisa que ses frères

---

16, 17. Dans Révélation 20 : 4-6, que déclare Jean à propos de ceux qui seront des juges adjoints auprès de Jésus-Christ dans le ciel?

18. A quelle résurrection participent-ils, et pourquoi est-elle ainsi désignée?

19. a) Dans Philippiens 3 : 11, comment Paul fait-il allusion au temps de la résurrection? b) Qui aura part à la première résurrection?

chrétiens, fidèles et sanctifiés, y auraient part également (I Cor. 1 : 1, 2; 6 : 2). En tout, ils seront au nombre de 144 000. Dans une vision, l'apôtre Jean les vit marqués au front du sceau du Dieu vivant et se tenant sur le mont Sion céleste avec Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu immolé. — Rév. 7 : 4-8; 14 : 1-3, *MN*.

" LES AUTRES MORTS "

20 La première résurrection, celle des 144 000 qui siègent sur des trônes revêtus du " pouvoir de juger ", ne comprend pas " les autres morts ". Puisque ces derniers ne participent pas à la première résurrection, ils doivent avoir part à une seconde résurrection, ou à une résurrection ultérieure. Dans la même vision, l'apôtre Jean vit la résurrection des " autres morts " et il en fit la description suivante:

21 " Et je vis un grand trône blanc et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent de devant lui, et il ne se trouva plus de place pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, debout devant le trône, et des rouleaux furent ouverts. Mais un autre rouleau fut ouvert; c'est le rouleau de vie. Et les morts furent jugés par les choses écrites dans les rouleaux selon leurs actions. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle, et la mort et le Hadès rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés individuellement, selon leurs actions. Et la mort et le Hadès furent lancés dans le lac de feu. Il signifie la seconde mort, le lac de feu. En outre, quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut lancé dans le lac de feu. " (Rév. 20 : 11-15, *MN*). Il est également question du " lac brûlant de feu et de soufre " dans Révélation 21 : 8 (*MN*), cependant il est mentionné là par rapport aux chrétiens qui étaient appelés pour faire partie des 144 000 mais qui sont rejetés parce qu'ils n'arrivent pas à vaincre le monde à cause de leur lâcheté, de leur manque de foi et de leur retour à la méchanceté.

22 Il va de soi que la terre et le ciel qui s'enfuient de devant celui qui est assis sur le grand trône blanc ou siège

---

20, 21. a) A quelle résurrection "les autres morts" participent-ils? b) En quels termes l'apôtre Jean décrit-il leur résurrection et leur jugement?

22. Pourquoi la terre et le ciel qui s'enfuient sont-ils symboliques?

de justice, sont symboliques. Il ne s'agit pas de la terre et du ciel proprement dits, sinon sur quoi les ressuscités pourraient-ils se tenir debout devant le trône de justice? Si la terre s'enfuyait, comment pourraient-ils sortir des tombes commémoratives, du Hadès ou tombe où vont tous les hommes, ou de la mer, où nombre d'entre eux sont morts noyés? On voit donc que la terre et le ciel qui s'enfuient, sont symboliques.

23 La terre symbolique s'enfuira lorsque Babylone la Grande sera détruite et, aussitôt après, la bête sauvage symbolique, le "faux prophète", les rois de la terre et les armées de ces derniers, seront anéantis dans la guerre d'Har-Magedon décrite dans Révélation 16 : 13-16; 17 : 15-18; 19 : 19-21 (*MN*). Le ciel symbolique s'enfuira quand Satan le Diable et ses démons seront liés et enfermés dans l'abîme pour la durée du règne millénaire au cours duquel le Christ gouvernera la terre (Rév. 20 : 1-3, *MN*). Ainsi, ces méchantes puissances terrestres et célestes ne seront pas présentes pour gêner le jugement des morts sur la terre pendant les mille ans du règne du Christ.

24 N'oubliez pas que selon l'apôtre Paul, la résurrection des morts doit se faire dans l'ordre, chacun en son propre rang. Par conséquent, rien ne permet de conclure que les morts sortiront du Hadès et de la mer tous en même temps ou pendant un jour de vingt-quatre heures. Un tel jugement précipité n'est nullement nécessaire. Compte tenu du grand nombre de morts, qui se chiffrent par dizaines de milliards, comment pourraient-ils être jugés équitablement en vingt-quatre heures, même par 144 000 juges adjoints et le Juge supérieur, Jésus-Christ? Puisque les 144 000 juges adjoints vivent et règnent avec le Christ pendant mille ans, le jour de jugement des morts durera mille ans. De cette façon, il y aura assez de temps pour juger chaque ressuscité et déterminer si son nom mérite d'être inscrit dans le rouleau de vie. En effet, n'est-il pas écrit dans II Pierre 3 : 8 (*MN*): "Que ce seul fait n'échappe pas à votre

---

23. Quand et comment la terre symbolique, puis le ciel symbolique, s'enfuiront-ils?

24. a) Pourquoi serait-il peu raisonnable de prétendre que ce jour de jugement ne durera que vingt-quatre heures? b) Grâce à quel raisonnement arrivons-nous à connaître la durée de ce jour de jugement?

attention, bien-aimés, c'est qu'un jour est devant Jéhovah comme mille ans et mille ans comme un jour." Il convient donc que nous raisonnions en harmonie avec les Ecritures.

25 Examinons à présent un autre passage qui laisse supposer que la résurrection des morts sur la terre s'effectuera dans l'ordre et en respectant les rangs. Dans Hébreux 11 : 1 à 12 : 1, il est question d'une "grande nuée de témoins" qui vécurent avant la mort et la résurrection de Jésus-Christ mais qui, déjà à cette époque-là, étaient des témoins de Jéhovah (Is. 43 : 10-12; 44 : 8, *AC*). Dans le trente-cinquième verset du chapitre onze de cette épître aux Hébreux, l'écrivain parle manifestement de tous ces témoins et dit qu'ils doivent obtenir une meilleure résurrection. Ce verset est ainsi conçu: "Des femmes reçurent leurs morts par la résurrection; mais d'autres hommes furent torturés parce qu'ils ne voulaient pas accepter de libération par quelque rançon, afin d'acquérir une meilleure résurrection."

26 Il semble que cette "meilleure résurrection" a été préparée pour toute cette "si grande nuée de témoins", ce qui expliquerait pourquoi certains d'entre eux étaient prêts à être torturés et tués afin de l'acquérir. Le chapitre onze nous raconte leurs tribulations et leurs souffrances puis, au verset 38, il est dit au sujet de ces témoins des temps anciens: "Le monde n'était pas digne d'eux." Pendant longtemps, les étudiants chrétiens de la Bible les appelaient "les anciens dignitaires*".

27 Qu'il y aurait une différence entre la résurrection de cette "nuée de témoins" anciens et celle des 144 000 chrétiens nommés juges avec le Christ au ciel, la lettre aux Hébreux (11 : 39, 40, *MN*) l'atteste, en disant à propos des

---

* Voir le livre *Gouvernement*, publié en 1928, pages 256, 258, et aussi le livre *Réconciliation*, publié en 1928, pages 282-284.

25, 26. a) Comment le passage d'Hébreux 11 : 35 laisse-t-il entendre que la résurrection des hommes sur la terre s'effectuera par rang et dans un ordre déterminé? b) Pour qui cette résurrection-là est-elle réservée, et pendant longtemps comment appelait-on ces hommes?

27. a) Comment le passage d'Hébreux 11 : 39, 40 indique-t-il qu'il y a différentes résurrections, et en quoi sont-elles différentes? b) Par rapport à quoi la résurrection des témoins du passé sera-t-elle "meilleure"?

témoins des temps anciens: " Et cependant tous ceux-là, bien qu'ils aient reçu témoignage par leur foi, n'ont pas reçu l'accomplissement de la promesse, car Dieu avait prévu quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne soient pas rendus parfaits en dehors de nous. " Oui, Dieu a prévu quelque chose de meilleur pour les fidèles disciples du Christ, meilleur par rapport à ce que recevra, à la résurrection, la " nuée de témoins " du passé. Cette " nuée de témoins " ne participent pas à la première résurrection, qui est céleste ou spirituelle. Ils ressusciteront sur la terre. Néanmoins, leur résurrection sera meilleure que celle des personnes ramenées de la mort à la vie par les prophètes de l'Antiquité, et dont la Bible dit: " Des femmes reçurent leurs morts par la résurrection. " En effet, ils seront ressuscités sous le Royaume de Dieu gouverné par Christ le Roi. Si donc ils restent fidèles, ils ne mourront pas une deuxième fois.

28 Le Psaume 45 fait allusion à certains de ces témoins préchrétiens qui auront part à cette " meilleure résurrection ". Ce psaume parle prophétiquement des noces du Roi messianique, Jésus-Christ, et de la classe de son épouse, ses 144 000 cohéritiers dans le Royaume céleste. Puis, s'adressant prophétiquement au Roi Jésus-Christ, le verset 17 (*Jé*) déclare: " A la place de tes pères te viendront des fils; tu en feras des princes par toute la terre. " Parmi les ancêtres ou pères de l'homme Jésus, figurent Abraham, Isaac, Jacob et le roi David, qui furent tous des hommes de foi, de fidèles témoins de Jéhovah.

29 Pour nommer ses fidèles ancêtres " princes par toute la terre " sous son Royaume céleste, Jésus-Christ devra les ressusciter, les faire sortir des tombes commémoratives. Et si les autres habitants de la terre doivent profiter de l'administration de ces princes durant le règne millénaire du Christ, il faudra que ces fidèles ancêtres ou pères de Jésus, qui moururent il y a des milliers d'années, soient ressuscités au début de ce règne. D'autre part, si le Roi régnant Jésus-

---

28. A quels ancêtres le Psaume 45 : 17 fait-il allusion, et que deviendront-ils?

29, 30. a) Les ancêtres du Christ seront-ils les seuls à être nommés princes par toute la terre? b) Puisqu'ils seront faits princes, que peut-on en déduire pour ce qui est de la résurrection des autres hommes?

Christ ne nommait princes que ses pieux ancêtres, il n'y aurait pas beaucoup de princes par toute la terre. D'autres hommes de l'Antiquité faisant partie de cette " grande nuée de témoins " étaient tout aussi fidèles qu'eux. Il est raisonnable de penser que ces autres fidèles témoins du passé seront considérés comme dignes d'être nommés princes dans différentes parties de la terre.

30 Puisque ces hommes seront désignés pour assumer les fonctions de princes, il semble logique de penser qu'ils seront ressuscités plus tôt que les autres sujets terrestres du Royaume de Dieu. Cela laisse supposer que la résurrection terrestre s'effectuera dans un ordre déterminé et en respectant les rangs. Dans ce cas, le Hadès et la mer ne rendront pas tous leurs morts en même temps, avant que des dispositions soient prises pour accueillir les ressuscités*.

" UNE RESURRECTION DE VIE "

31 Jésus déclara que les tombes commémoratives seraient vidées en une seule opération générale. Il fit remarquer, cependant, que cette résurrection unique produirait des résultats différents, suivant les personnes ressuscitées. Selon Jean 5 : 28, 29 (*MN*), il affirma: " Tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives entendront sa voix et en sortiront, ceux qui ont fait de bonnes choses pour une résurrection de vie, ceux qui ont pratiqué des choses viles pour une résurrection de jugement. " Etant donné que ce passage mentionne deux classes de ressuscités, certains commentateurs de la Bible se sont demandé si Jésus ne parlait pas de

---

* Dans son ouvrage *Critical and Exegetical Hand-book to the Gospel of John*, Meyer commente Jean 5 : 25, 28-30. A la page 186 (1er paragraphe), il fait le commentaire suivant sur le mot "tous" dans Jean 5 : 28:

"Ce verset n'affirme pas que tous seront ressuscités *en même temps*, pas plus que le verset 25 n'affirme que tous les morts spirituels seront vivifiés simultanément."

---

31. a) A propos de Jean 5 : 28, 29, quelle question s'est posée à l'esprit de certains commentateurs de la Bible? b) Quelle distinction Jésus-Christ fait-il en ce qui concerne la résurrection?

deux résurrections†. Mais le Christ ne fait pas ici une distinction entre la " première résurrection " et celle des " autres morts ". La distinction qu'il crée ne concerne que l'issue de la résurrection des morts.

32 Jean 5 : 29 (*MN*) est le seul verset de la Bible qui contienne le terme " résurrection de vie ". D'après Jésus, cette résurrection est réservée à " ceux qui ont fait de bonnes choses ". Qui est compris dans cette expression? La Bible répond que ceux qui font de bonnes choses sont TOUS les ressuscités qui obtiennent la vie éternelle dans le nouvel ordre de choses de Dieu et du Messie, peu importe s'il s'agit de la vie immortelle au ciel comme cohéritiers et adjoints du Juge Jésus-Christ, ou de la vie sur la terre comme humains parfaits sous le Royaume de Dieu et du Messie*. Cette vie s'obtient par l'intermédiaire de Jésus-Christ.

33 Participer à la " résurrection de vie " ne veut pas dire qu'on soit ramené instantanément de la mort à la vie

---

† Dans ses *Word Pictures in the New Testament* (édition de 1932, volume V, page 88), A. T. Robertson déclare: "Il y a deux résurrections quant au résultat: l'une pour la vie, l'autre pour le jugement." Notez, deux résurrections uniquement par rapport au résultat.

La *International Standard Bible Encyclopaedia* (édition de 1955, volume IV, page 2564a) cite Jean 6 : 39, 40, 44, 54; 11 : 25 et 5 : 28, 29 à propos de la résurrection, et ajoute: "Il est malaisé de déterminer si ces passages supposent deux résurrections ou soulignent simplement l'extrême différence des conditions de l'unique [résurrection]."

* Pendant de nombreuses années, les étudiants chrétiens de la Bible pensaient que la "résurrection de vie" comprenait: 1) l'Eglise ou congrégation des 144 000 cohéritiers du Christ; 2) la "grande multitude" sans nombre de chrétiens spirituels non compris dans les 144 000, mais soumis à eux dans le ciel; 3) les "anciens dignitaires" dont il est question dans Hébreux 11 : 1 à 12 : 1. Voir, par exemple, le livre *La nouvelle création* (publié en anglais en 1904), édition française en 208 pages, page 199, paragraphe 3 et page 198, paragraphe 3, note en bas de page.

---

32. Qui sont "ceux qui ont fait de bonnes choses" et qui obtiennent une "résurrection de vie"?

33, 34. a) Par "résurrection de vie" faut-il entendre que tous ceux qui y auront part recevront instantanément la vie parfaite? b) Qu'en est-il cependant de la résurrection du Christ et de ses 144 000 cohéritiers, y compris le reste de ceux-ci?

parfaite, qu'il s'agisse de la vie au ciel comme créature spirituelle ou de la vie sur la terre comme créature humaine. Pour ce qui est des 144 000 chrétiens qui se montrent dignes de devenir des adjoints de Jésus-Christ, des juges, des rois et des prêtres avec lui dans le ciel, à la résurrection ils deviennent immédiatement parfaits en tant que fils spirituels de Dieu, immortels et incorruptibles. Lorsque leur Chef Jésus-Christ fut ressuscité, il fut rendu parfait instantanément, en sa qualité de principal Fils spirituel de Dieu. La résurrection de ses 144 000 cohéritiers ressemble à la sienne (Rom. 6 : 5). Quand il traite de la résurrection, l'apôtre Paul parle des fidèles chrétiens qui vivent encore sur la terre à la venue de leur Seigneur et qui n'ont pas besoin d'achever leur carrière terrestre et de s'endormir dans la mort en attendant son retour. Paul écrit dans I Corinthiens 15 : 49-54 (*MN*):

34 "Et tout comme nous avons porté l'image de celui fait de poussière [le premier homme Adam], nous porterons aussi l'image du céleste [Jésus-Christ]. Cependant je dis ceci, frères, que la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, ni la corruption hériter l'incorruption. Voici, je vous dis un saint secret: Nous ne nous endormirons pas tous dans la mort, mais nous serons tous changés, en un moment, en un clin d'œil, durant la dernière trompette. Car la trompette sonnera, et les morts seront ressuscités incorruptibles, et nous serons changés. Car ce qui est corruptible doit revêtir l'incorruption, et ce qui est mortel doit revêtir l'immortalité. Mais quand ce qui est corruptible revêtira l'incorruption et ce qui est mortel revêtira l'immortalité, alors aura lieu la parole qui est écrite: 'La mort est engloutie pour toujours.'"

35 Du fait qu'à la résurrection, les 144 000 sont ramenés instantanément de la mort à la vie spirituelle parfaite dans le ciel, est-ce à dire qu'ils ne sont pas jugés auparavant? Non! Dans II Corinthiens 5 : 10 (*MN*), l'apôtre Paul écrit ce qui suit à la congrégation des fidèles disciples du Christ: "Car il faut que nous soyons tous manifestés devant le siège de justice du Christ, pour que chacun reçoive son prix pour les choses qu'il a faites par le corps, selon les choses

---

35. Les 144 000 sont-ils jugés avant de ressusciter parfaits, et qu'est-il dit à ce sujet dans II Corinthiens 5 : 10?

qu'il a pratiquées, que ce soit bien ou vil. " Ainsi, les cohéritiers du Christ passent actuellement en jugement.

36 D'où cet avertissement que l'apôtre Pierre leur donne dans I Pierre 4 : 17, 18 (*MN*): " Car c'est le temps fixé pour que le jugement commence par la maison de Dieu. Or s'il commence d'abord par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne sont pas obéissants envers la bonne nouvelle de Dieu? Et si le juste est sauvé avec difficulté, où l'impie et le pécheur se montreront-ils? ' "

37 Il s'ensuit qu'avant que ses 144 000 cohéritiers ne meurent et ne participent à la " résurrection de vie ", le Juge doit s'assurer qu'ils sont de " ceux qui ont fait de bonnes choses ". Puisque, à la résurrection, ces 144 000 cohéritiers reçoivent instantanément la vie parfaite en tant que créatures spirituelles dans le ciel, ils doivent prouver qu'ils font de bonnes choses à l'époque *actuelle*, tant qu'ils sont dans la chair, avant qu'ils ne soient revêtus d'immortalité et d'incorruptibilité dans les cieux.

*
* *

LES AUTRES HOMMES QUI FONT DE BONNES CHOSES

38 Qu'en est-il des hommes qui ressusciteront sous le Royaume de Dieu avec l'espoir de parvenir à la vie parfaite sur une terre édénique? Ils n'ont pas besoin d'être transformés instantanément en des humains parfaits, dès qu'ils sortiront des tombes commémoratives. Ce sont leurs œuvres qui détermineront si leur nom est, ou restera, écrit sur le rouleau de vie, mais il ne s'agit pas seulement de leurs œuvres passées. Quelles œuvres feront-ils sur la terre au cours du règne millénaire du Christ? En outre, il faut qu'ils passent par l'épreuve finale, lorsque Satan et ses démons seront déliés et sortiront de l'abîme à la fin des mille ans

---

36. A ce propos, quel avertissement est donné aux 144 000 dans I Pierre 4 : 17, 18?

37. Quand et où les 144 000 doivent-ils prouver qu'ils sont de "ceux qui ont fait de bonnes choses"?

38. Quant à ceux qui ressusciteront avec l'espoir de vivre éternellement sur la terre, qu'est-ce qui détermine si leur nom est, ou restera, écrit sur le "rouleau de vie"?

(Rév. 20 : 7-10, *MN*). C'est alors, en demeurant fidèles dans cette épreuve, qu'ils prouveront définitivement qu'ils sont de " ceux qui ont fait de bonnes choses ".

39 Prenons, par exemple, le cas de cette " si grande nuée de témoins " des temps anciens, qui comprend Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, le roi David et Jean-Baptiste. Nous croyons qu'ils seront établis " princes par toute la terre ". Ils auront beaucoup de choses à apprendre, surtout concernant le Messie Jésus et les fonctions qu'il remplit dans les desseins et les dispositions de Dieu. Ils devront acquérir l'intelligence de ces choses et être mis à l'épreuve à ce sujet après leur résurrection. Jean-Baptiste fut décapité à peu près deux ans avant que Jésus-Christ mourût, fût ressuscité et remontât au ciel. Jean aura donc bien des choses à apprendre après sa résurrection pour la vie sur la terre, et il devra être mis à l'épreuve relativement à ces choses. N'oubliez pas que, de sa prison, Jean-Baptiste envoya demander à Jésus s'il accomplissait toutes les prophéties concernant le Messie, ou si un autre devait venir pour achever leur accomplissement.

40 Par conséquent, jusqu'à la fin du règne millénaire du Christ, les membres de cette " si grande nuée de témoins " qui reçoivent une " meilleure résurrection ", devront prouver qu'ils sont de ceux qui font de bonnes choses. Dans les temps anciens, ils ne disposaient que des sacrifices d'animaux, qui ne pouvaient ôter réellement les péchés. Mais après leur résurrection sur la terre, ils pourront profiter du sacrifice rédempteur de Jésus et des fonctions qu'il remplira en faveur des humains pécheurs, en sa qualité de Grand Prêtre de Dieu. C'est ce qu'ils devront faire s'ils veulent obtenir la vie éternelle.

41 Dans Révélation 7 : 9-17 (*MN*), la description est donnée d'une " grande foule ". Il s'agit d'une classe terrestre. Les humains qui la composent ne sont pas engendrés de l'esprit de Dieu et, par suite, ne sont pas destinés à aller au ciel. Ils font partie des " autres brebis " que le Berger accompli, Jésus-Christ, amène dans son troupeau unique

---

39, 40. a) Que devra apprendre cette "si grande nuée de témoins", y compris Jean-Baptiste? b) Que devra prouver cette "nuée de témoins", et de quelle rédemption pourra-t-elle profiter?

41. a) A quelle classe appartient la "grande foule" mentionnée dans Révélation 7 : 9-17? b) A quoi espère-t-elle survivre, et atteindra-t-elle instantanément la perfection humaine?

des personnes sauvées, d'après ce qu'il affirma dans Jean 10 : 16. Toutes les " autres brebis " vivront dans la " nouvelle terre ", sous le Royaume céleste de Dieu. Mais beaucoup de membres de la " grande foule " des temps actuels, espèrent survivre à la guerre d'Har-Magedon qui mettra fin au présent système de choses, tout comme les fils et les belles-filles de Noé survécurent au déluge avec Noé et sa femme dans l'arche. Ils espèrent ainsi entrer, sans mourir, dans le nouveau système de choses qui suivra Har-Magedon. Ils ne seront pas transformés instantanément et ne deviendront pas des créatures humaines parfaites immédiatement après la guerre d'Har-Magedon. En tant que classe, ils ne parviendront pas à la perfection humaine, grâce à l'aide du Royaume, avant la fin du règne millénaire du Christ.

42 Nombre de ceux qui composent cette " grande foule " sont restés fidèles dans le service de Dieu jusqu'à la mort. D'autres mourront avant la guerre d'Har-Magedon. Tous ceux-là auront besoin d'entendre la voix du Fils de l'homme glorifié et de sortir des tombes commémoratives par une résurrection. Ils ne seront pas ressuscités parfaits, pas plus que les survivants terrestres de la guerre d'Har-Magedon ne seront transformés instantanément en des humains parfaits immédiatement après Har-Magedon. Comme ces survivants d'Har-Magedon, ceux qui sortiront des tombes commémoratives ne parviendront à la perfection humaine qu'à la fin du règne millénaire du Christ. Puis ils devront affronter Satan et ses démons, déliés de leur prison, et prouver qu'ils veulent continuer de faire de bonnes choses. Ceux-là seuls qui auront " fait de bonnes choses ", malgré la brève libération de Satan, obtiendront la vie éternelle sur la terre.

43 A propos des morts en général, Révélation 20 : 11-13 (*MN*) déclare que le Hadès et la mer rendront les morts qui sont en eux. Parmi ces morts se trouveront les fidèles prophètes et témoins des temps anciens, d'Abel à Jean-Baptiste, les membres de la " grande foule " qui meurent avant Har-Magedon, et les autres morts qui, pour reprendre

---

42. Quant aux membres de la "grande foule" qui meurent avant la guerre d'Har-Magedon, quand parviendront-ils à la perfection humaine et prouveront-ils qu'ils sont de "ceux qui ont fait de bonnes choses"?

43. Qui sont les morts mentionnés dans Révélation 20 : 11-13?

les propres termes de Jésus, " sont dans les tombes commémoratives ".

44 A présent, la question suivante se pose: Qui aura son nom écrit ou gardera son nom écrit dans le " rouleau de vie "? Manifestement, ce seront " ceux qui ont fait de bonnes choses ", d'après le jugement final. Pour être rangés définitivement dans cette catégorie, ils devront conformer leur vie aux instructions divines données dans les " rouleaux " symboliques qui seront ouverts pendant le règne millénaire du Christ. Ils auront besoin de ces rouleaux pour guider leurs actions durant le règne du Christ, car ceux qui seront debout devant le " grand trône blanc " seront jugés " selon leurs actions ". — Rév. 20 : 12, *MN*.

45 Lors de l'épreuve décisive, quand Satan et ses démons seront déliés pour un peu de temps à la fin du règne millénaire du Christ, ces morts devront garder leur fidélité. C'est seulement après avoir subi victorieusement cette épreuve finale qu'ils seront déclarés juridiquement comme figurant définitivement parmi " ceux qui ont fait de bonnes choses ". Leurs noms seront trouvés écrits " dans le livre de vie ". Oui, certains seront trouvés écrits dans le livre de vie, car Révélation 20 : 15 (*MN*) parle de ce qui arrivera à ceux qui n'y sont pas écrits. Ils subiront " la seconde mort ". Là, enfin, on saura qui, parmi ceux qui seront sortis des tombes commémoratives, en sera sorti " pour une résurrection de vie ".

44. Quelle question se posera alors à leur sujet, et selon quoi seront-ils jugés?

45. a) Quand certains d'entre eux seront-ils rangés juridiquement parmi "ceux qui ont fait de bonnes choses"? b) Que subiront ceux qui ne seront pas trouvés écrits dans le livre de vie?

ILS SORTIRONT DES TOMBES POUR UNE « RÉSURRECTION DE JUGEMENT »

QUI sont " ceux qui ont pratiqué des choses viles " et qui, d'après les paroles de Jésus consignées dans Jean 5 : 29

1. Dans Jean 5 : 29, qui sont "ceux qui ont pratiqué des choses viles"?

(*MN*), sortiront des tombes commémoratives "pour une résurrection de jugement"? Il s'agit manifestement de tous ceux qui n'auront pas prouvé que leur résurrection était une "résurrection de vie".

2 Dans l'expression "résurrection de jugement", Jésus employait-il le terme "jugement" dans le sens d'une possibilité qu'aurait l'accusé de faire l'objet d'une décision favorable de la part du juge? Non! Ici, le mot "jugement" ne désigne pas un procès dont deux issues sont possibles: soit que le juge trouve le prévenu non coupable et le relaxe, ou bien qu'il prononce une condamnation contre lui*. "Jugement" exprime l'action de juger, la faculté de l'esprit permettant de bien juger les choses et de former une opinion, la décision judiciaire d'un tribunal†. La décision doit

---

* Commentant l'expression "résurrection de condamnation" ou de "damnation" que l'on trouve dans Jean 5 : 29 selon la *Bible de Crampon* et la *version du roi Jacques* (angl.), le livre *La nouvelle création* déclare dans une note au bas de la page 198: —

"Certaines versions de la Bible rendent ce passage en faisant figurer l'expression "résurrection de condamnation". C'est une grave erreur qui a obscurci la compréhension de beaucoup de personnes relativement à la véritable signification de ce texte. Plusieurs personnes en ont conclu que nombre d'individus ressusciteront simplement pour être condamnés ou maudits de nouveau. C'est l'inverse qui est la vérité. Le mot traduit par "condamnation" est le mot grec *krisis* qui se présente plusieurs fois dans le même chapitre et est parfaitement rendu par le mot jugement; c'est ainsi qu'il faut le traduire dans ce cas également."

Krisis est rendu par *jugement* dans la *Traduction du monde nouveau*.

† Les divers sens du terme *krisis* sont expliqués dans *A Greek Lexicon* de Liddell et Scott (volume I, page 997a), comme suit:

"1. *séparation, distinction;* 2. *décision, jugement;* 3. *choix, élection;* 4. *interprétation* de rêves ou de présages, *LXX*, Daniel 2 : 36; II. *jugement* d'un tribunal; b. *résultat d'un procès, condamnation,* Matthieu 10 : 15; 2. *épreuve* d'habileté ou de force; 3. *dispute.* III. *événement, issue;* 2. *phase critique* d'une maladie."

L'ouvrage *A Greek and English Lexicon to the New Testament* de Parkhurst (édition de 1845, page 342a) explique en ces termes

---

2, 3. a) Dans Jean 5 : 29, le mot "jugement" désigne-t-il un procès dont deux issues sont possibles? b) Qui est touché par ce jugement, et qu'indique ce fait, à la lumière d'autres passages de l'Ecriture?

être favorable ou défavorable. De quel " jugement " s'agit-il ici, dans Jean 5 : 29?

3 Le fait même que dans ce verset le jugement touche " ceux qui ont pratiqué des choses viles ", indique qu'il s'agit d'un jugement défavorable, d'un jugement de condamnation. Au sujet de ceux qui ont l'habitude de pratiquer des choses viles, Jésus déclara: " Celui qui pratique des choses viles hait la lumière et ne vient pas à la lumière, afin qu'on ne reprenne pas ses œuvres. Mais celui qui fait ce qui est vrai vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées comme ayant été accomplies en harmonie avec Dieu. " (Jean 3 : 20, 21, *MN*) Nous mettant en garde contre la jalousie et l'esprit de querelle, Jacques (3 : 14-16, *MN*) écrit: " Ce n'est pas là la sagesse qui descend d'en haut, mais c'est la sagesse terrestre, animale, démoniaque. Car là où sont la jalousie et l'esprit de querelle, là sont le désordre et toute chose vile. " — Voir Tite 2 : 8, *MN*.

4 Dans plusieurs versets de la Bible, les termes " juge " et " jugement " emportent l'idée de condamner ou de condamnation. En voici quelques exemples: Jude 4, 14, 15 (*MN*) déclare: " Certains hommes se sont glissés parmi vous, qui, il y a longtemps, ont été établis par les Ecritures pour ce jugement, des hommes impies, qui changent la bonté imméritée de notre Dieu en excuse pour se conduire de manière dissolue et qui trahissent notre seul Propriétaire et Seigneur, Jésus-Christ. " " Voici, Jéhovah est venu avec ses saintes myriades, pour exécuter le *jugement* [*krisis*] contre tous et pour condamner tous les impies. " Il est écrit dans Actes 7 : 7 (*MN*), à propos de l'Egypte: " ' Et cette nation pour laquelle ils [les Israélites] travailleront comme des esclaves, je la jugerai, ' a dit Dieu, ' et après ces choses ils sortiront et me rendront un service sacré en ce lieu. ' "

---

les significations de *krisis* dans les Ecritures grecques chrétiennes: "I. *jugement;* II. *Jugement, justice,* Matthieu 23 : 23. Comparez 12 : 20; III. *jugement de condamnation, condamnation, damnation* (Marc 3 : 29; Jean 5 : 24, 29); IV. *la cause* ou *motif de la condamnation* ou de *la punition,* Jean 3 : 19; V. *une certaine cour de justice* des Juifs, Matthieu 5 : 21, 22."

Les significations du verbe *krinein* (*juger*) sont semblables à celles de *krisis* citées ci-dessus.

---

4. De quelle sorte de jugement est-il question dans Jude 4, 14, 15 et Actes **7 : 7?**

5 L'apôtre Paul nous conseille de ne pas nommer à un service "un homme fraîchement converti, de peur qu'il ne s'enfle d'orgueil et ne tombe dans le jugement [*krima*] passé sur le Diable". — 1 Tim. 3 : 6, *MN*.

6 L'empire mondial de la fausse religion, qui porte le nom symbolique de Babylone la Grande, ne sera jamais ressuscité après sa prochaine destruction. C'est pourquoi on peut lire ce qui suit dans Révélation 18 : 8, 20; 19 : 2 (*MN*): "Elle sera entièrement brûlée par le feu, parce que Jéhovah Dieu, qui l'a jugée, est fort." "Soyez joyeux à son sujet, ô ciel, et vous saints, apôtres et prophètes, parce que, pour vous, Dieu a tiré judiciairement châtiment d'elle!" "Parce que ses jugements sont vrais et justes. Car il a exécuté le jugement sur la grande prostituée qui corrompait la terre par sa fornication, et il a vengé le sang de ses esclaves, le réclamant de sa main."

7 Le terme hébreu *mispat* est employé dans le sens de "cause ou motif d'une condamnation". Au sujet de Babylone, il est écrit dans Jérémie 51 : 9 (*AC*): "Car son jugement atteint jusqu'aux cieux." Selon le Psaume 9 : 20 et Joël 3 : 12, les nations sont jugées défavorablement. Abdias 21 (*AC*) déclare concernant la nation impie d'Esaü ou Edom: "Il y aura sur la montagne de Sion des libérateurs qui jugeront la montagne d'Esaü et le règne sera à Jéhovah."

8 Nicodème, l'un des chefs des Juifs, défendit Jésus-Christ en disant: "Notre loi ne juge pas d'homme à moins qu'on ne l'ait d'abord entendu et qu'on ait pu savoir ce qu'il fait, n'est-ce pas?" (Jean 7 : 51, *MN*). Selon Matthieu 23 : 33 (*MN*), Jésus interpella les scribes et les Pharisiens juifs en ces termes: "Serpents, descendance de vipères, comment pourrez-vous fuir le jugement de la Géhenne?" S'il faut fuir ce jugement (*krisis*), comment ce terme pourrait-il désigner l'occasion d'échapper à la Géhenne ou destruction éternelle? Ce mot n'implique pas cette idée-là.

5. En ce qui concerne les nominations, contre quelle sorte de jugement faut-il protéger l'homme fraîchement converti?

6. Selon Révélation 18 : 8, 20 et 19 : 2, quelle sorte de jugement Babylone la Grande subira-t-elle?

7. De quelle sorte de jugement est-il question dans Jérémie 51 : 9, Psaume 9 : 20, Joël 3 : 12 et Abdias 21?

8. De quel jugement s'agit-il dans Jean 7 : 51 et Matthieu 23 : 33?

CONTRASTES, CONTRAIRES

9 N'oubliez pas que dans Jean 5 : 29 (*MN*), Jésus-Christ raisonnait par contraste. Il opposait " ceux qui ont fait de bonnes choses " à " ceux qui ont pratiqué des choses viles ". De même, il mettait la " résurrection de vie " en contraste avec la " résurrection de jugement ".

10 Ailleurs, Jésus fit contraster le salut (la vie) au jugement. Par exemple, après avoir parlé du grand amour dont Dieu a fait preuve envers le monde des hommes, Jésus déclara: " Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui exerce la foi en lui ne doit pas être jugé. Celui qui n'exerce pas la foi est déjà jugé, parce qu'il n'exerce pas la foi dans le nom du Fils unique de Dieu. Or voici la base du jugement [ou voici le *krisis*], que la lumière est venue dans le monde mais les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, car leurs œuvres étaient mauvaises. " (Jean 3 : 17-19, *MN*). Dans les versets précités, les mots juger et jugement emportent chaque fois l'idée de la condamnation. Ils sont mis en contraste avec le salut, la vie éternelle. — Comparez Jean 12 : 47 et Matthieu 25 : 46.

11 Dans Jean 5 : 24 (*MN*), quelques versets seulement avant de mentionner la résurrection des morts, Jésus fit ressortir le même contraste entre la vie et le jugement, en disant: " Celui qui entend ma parole et croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle, et il ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. " Il s'ensuit que, dans Jean 5 : 28, 29, Jésus montrait les deux résultats opposés auxquels pouvait aboutir la résurrection générale de ceux qui sont dans les tombes commémoratives.

12 Ces deux issues possibles sont les suivantes: 1) La " vie " ou 2) le " jugement ", c'est-à-dire un jugement de condamnation, une condamnation ou une " damnation ", selon le langage archaïque de la *version du roi Jacques* en

9, 10. a) Dans Jean 5 : 29, quelle forme de raisonnement Jésus emploie-t-il? b) Quelle comparaison Jésus fait-il dans Jean 3 : 17-19?

11, 12. a) Quelle comparaison Jésus fait-il dans Jean 5 : 24? b) D'après Jean 5 : 28, 29, quels sont les deux résultats auxquels peut aboutir la résurrection de ceux qui sont dans les tombes commémoratives?

anglais, châtiment qui consiste à être éternellement privé de la vie dans quelque endroit que ce soit.

13 Jésus n'oppose pas la " vie " à un " jugement " dont le résultat est incertain, pouvant être la vie, si l'homme ressuscité cesse de pratiquer des choses viles, ou la mort, s'il persiste à les pratiquer. Sinon, il n'y aurait pas de contraste véritable, car la vie éternelle pourrait s'obtenir aussi bien par la " résurrection de jugement " que par la " résurrection de vie ". Et dans ce cas, puisque Jésus déclara que " tous " sortiront des tombes pour une " résurrection " de vie ou de jugement, il faudrait en déduire que " tous ceux qui sont dans les tombes commémoratives ", qui entendront la voix de Jésus et en sortiront, obtiendront le salut, un salut universel. Bien au contraire, le mot " jugement " ne signifie pas ici un jugement qui peut être favorable ou défavorable, mais un verdict ou sentence qui condamne ceux qui pratiquent des choses viles à la privation de la vie sous quelque forme que ce soit.

14 En conséquence, deux classes générales sont désignées dans Jean 5 : 28, 29, dont l'une se différencie de l'autre par l'issue de sa ligne de conduite après la résurrection. Dans Jean 5 : 29, Jésus applique le terme grec *krisis* uniquement à ceux qui font des choses viles. Il ne faut pas en conclure cependant que ceux qui obtiennent la " résurrection de vie " ne seront pas éprouvés avant de prendre réellement possession de la vie éternelle*. Pour ce qui est

* Dans son *Critical and Exegetical Hand-book to the Gospel of John* (page 187, lignes 4-7), Meyer fait le commentaire suivant sur la résurrection de *krisis* mentionnée dans Jean 5 : 29: "*Krisis*] il s'agit d'un *jugement* et d'après le contexte ce jugement est à prendre dans le sens d'une *condamnation* (à la mort éternelle dans la Géhenne); il s'ensuit que le terme *anastasis zoés* [*résurrection de vie*] n'exclut pas un acte de jugement qui accorde la *zoé* [vie]."

13. a) Pour qu'il y ait un contraste véritable entre "la vie" et "le jugement", quelle interprétation du mot "jugement" faut-il repousser? b) Par conséquent, que signifie dans ce passage le mot "jugement"?

14. a) Puisque le mot "jugement" n'est appliqué ici qu'à "ceux qui ont pratiqué des choses viles", faut-il en conclure que ceux qui obtiendront la vie ne seront pas éprouvés? b) Etant donné que les 144 000 sont rendus parfaits instantanément dans le ciel, quand se situe leur période de jugement?

des 144 000 qui deviennent des juges adjoints auprès de Jésus-Christ dans le ciel, ils entrent instantanément en possession de la vie spirituelle, parfaite et immortelle, avec le Christ. Mais ils ont subi des épreuves ici-bas, car il est dit à leur sujet dans I Pierre 4 : 17 (*MN*): " C'est le temps fixé pour que le jugement commence par la maison de Dieu. Or s'il commence d'abord par nous, quelle sera la fin de ceux qui ne sont pas obéissants envers la bonne nouvelle de Dieu? " Par suite, lorsqu'ils meurent fidèles dans la chair, leur période de jugement arrive à son terme. A l'heure marquée de Dieu, ils participent à la " première résurrection " et alors " la seconde mort n'a pas de pouvoir " sur eux (Rév. 20 : 4-6, *MN*). Désormais, ils deviennent des juges, au lieu de passer en jugement.

15 Mais quand le jugement sera-t-il prononcé et exécuté sur ceux qui sortent des tombes commémoratives pour une " résurrection de jugement " sur la terre? Ce ne sera pas aussitôt après qu'ils se seront mis debout devant le " grand trône blanc et celui qui [est] assis dessus ", mais après qu'ils auront " pratiqué des choses viles ", soit pendant le règne millénaire du Christ, soit à la fin des mille ans, quand Satan et ses démons seront déliés et sortiront de l'abîme afin de mettre à l'épreuve l'humanité régénérée.

16 Selon Révélation 20 : 11-15 (*MN*), tous les habitants de la terre qui seront rendus par la mer, le Hadès et la mort, auront l'occasion de faire inscrire leur nom " dans le livre de vie ". Pour se montrer dignes d'y figurer, il leur faudra vivre conformément aux instructions renfermées dans " les rouleaux " qui seront alors ouverts et d'après lesquels ils seront jugés. Certains d'entre eux seront peut-être trouvés indignes avant la fin des mille ans. Ils pourront être condamnés à la " seconde mort " et exécutés sur-le-champ parce que, se livrant à des choses viles, ils auront refusé de satisfaire aux exigences du Royaume et de progresser vers la perfection et la sainteté humaines.

17 D'autres humains seront exécutés après le terme des

---

15. Quand sera exécuté le jugement prononcé contre ceux qui auront part à la "résurrection de jugement"?

16. Que faudra-t-il faire pour figurer dans "le livre de vie", quand certains pourront-ils subir la "seconde mort", et pourquoi?

17. Quand certains autres seront-ils exécutés, et pourquoi alors seulement?

mille ans. Ils seront alors parvenus à la perfection humaine et seront à même de vivre sans péché, en accord avec toutes les lois divines et avec la souveraineté universelle de Dieu. Mais lorsque Satan et ses démons seront déliés afin de mettre les hommes à l'épreuve, certains de ces derniers agiront d'une manière vile, se détourneront de la justice et prendront position du côté de Satan le Diable, le grand rebelle et ennemi de la souveraineté universelle du Dieu très-haut. A cause de cette vilenie, ils échoueront lors de l'épreuve finale et ils seront trouvés indignes de la vie éternelle. C'est alors qu'ils composeront " ceux qui ont pratiqué des choses viles ".

UN AVERTISSEMENT

18 Il est écrit dans Révélation 20 : 14, 15 (*MN*): " Il signifie la seconde mort, le lac de feu. En outre, quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut lancé dans le lac de feu. " Pour ces humains, la résurrection qu'ils recevront quand ils sortiront des tombes, se révélera être une " résurrection de jugement " ou de destruction, parce qu'à l'heure de la décision judiciaire déterminant s'ils méritent la vie ou la condamnation, leurs actions les classeront parmi " ceux qui ont pratiqué des choses viles ".

19 Que personne ne déduise de ce qui précède que notre comportement actuel est sans grande importance et que notre avenir éternel sera fixé selon notre façon de nous conduire après Har-Magedon, sous le Royaume de Dieu. N'oublions pas I Pierre 4 : 17, où il est dit que le temps fixé est là pour que le jugement commence par la maison chrétienne de Dieu. Ne perdons pas de vue non plus que l'" heure de son jugement ", c'est-à-dire du jugement divin, est arrivée pour Babylone la Grande (l'empire mondial de la fausse religion). Elle est tombée sous le coup d'un jugement défavorable, et Dieu va bientôt l'anéantir. Les rois de la terre et leurs armées se rassemblent également, sous l'influence des démons, et ils seront détruits à Har-Magedon. Désirons-nous être anéantis avec eux et perdre

18. A quelle sorte de résurrection ces gens-là auront-ils eu part?

19, 20. a) Faut-il déduire de cette explication de Jean 5 : 28, 29 que notre comportement actuel est sans importance? b) Comment l'avertissement donné par Pierre et l'accomplissement des prophéties nous aident-ils à répondre à cette question?

l'espoir de ressusciter d'entre les morts? Sinon, sortez de Babylone la Grande *dès maintenant!* Cessez de marcher avec les nations vers Har-Magedon. Fuyez le jugement de la Géhenne! — Rév. 14 : 7, 8; 16 : 13-16; 18 : 4; 19 : 19-21, *MN*.

20 Conformément à la parabole que Jésus prononça à la fin de sa prophétie sur la fin du présent système de choses, les gens des nations se séparent actuellement les uns des autres, les brebis d'avec les boucs. Voulez-vous être rangé parmi les " boucs "? Sûrement pas, car " ceux-ci iront au retranchement éternel [châtiment qui est le contraire de la vie], mais les justes [les brebis] à la vie éternelle ". — Mat. 25 : 31-46, *MN*.

21 Il ne reste que peu de temps avant la destruction de Babylone la Grande et la guerre d'Har-Magedon. S'il devait nous arriver de mourir avant ces événements, nous voudrions mériter d'être conservés dans la mémoire de Dieu, être comme dans les " tombes commémoratives ". Alors, à l'heure fixée, nous entendrions la voix du Fils de l'homme et nous sortirions des tombes pour ce qui pourrait s'avérer être une " résurrection de vie ", car nous aurions la possibilité d'obtenir la vie éternelle dans l'ordre de choses nouveau et juste de Dieu. Mais nous pouvons aussi figurer parmi ceux de la " grande foule ", qui survivront à la guerre d'Har-Magedon et entreront directement, sans passer par la mort, dans le nouvel ordre de choses de Dieu.

22 Dès lors, ne convient-il pas que nous nous gardions de pratiquer des choses viles et que nous nous préparions en vue d'entrer dans l'ordre de choses nouveau et juste? Par amour pour la justice, nous choisirons *dès maintenant* de pratiquer de bonnes choses, en accord avec la volonté de Dieu et à l'exemple du Christ. Ainsi, nous ferons déjà des progrès sur le chemin de la justice qui conduit à la vie éternelle dans le bonheur, en harmonie avec Dieu.

---

21. a) S'il nous arrivait de mourir avant la destruction de Babylone la Grande et la guerre d'Har-Magedon, dans quelle condition voudrions-nous nous trouver? b) Mais quelle autre possibilité s'offre à nous?

22. Aussi, que devrions-nous faire dès maintenant, et quel en sera l'avantage pour nous?

COURRIER BIBLIQUE

● *Pourquoi la loi donnée à Moïse exigeait-elle que la main des témoins se levât la première contre une personne condamnée à mort; de nos jours, ce geste a-t-il une application ou peut-on en tirer un enseignement profitable?*

Concernant ceux que les juges condamnaient à mort en Israël, Deutéronome 17 : 5-7 (*Da*) déclare: " (...) tu les assommeras de pierres, et ils mourront. Sur la déposition de deux témoins ou de trois témoins, celui qui doit mourir sera mis à mort (...). La main des témoins sera la première contre lui pour le mettre à mort, et la main de tout le peuple ensuite; et tu ôteras le mal du milieu de toi. "

Les juges et les anciens de la nation n'étaient pas les seuls à avoir la responsabilité d'ôter le mal du milieu du peuple, mais tous les Israélites devaient préserver avec zèle le vrai culte, et faire en sorte qu'aucun opprobre ne fût jeté sur le nom de Dieu et que l'organisation restât pure, afin d'éviter de subir un châtiment collectif. Les témoins devaient montrer leur zèle en prenant la tête dans l'exécution du jugement. Un tel exemple de zèle fut démontré par les Lévites qui se levèrent contre leurs frères israélites lorsqu'ils pratiquèrent le culte du veau au Sinaï, et par Phinées le Lévite quand il fit mourir le Siméonite Zimri alors que 24 000 Israélites étaient tués pour s'être livrés à la débauche dans l'affaire de Baal-Péor (Ex. 32 : 25-29; Nomb. 25 : 6-9). Il était ordonné aux parents, qui avaient un fils obstiné et incorrigible, d'amener l'enfant devant les juges, sans chercher à le soustraire à la sentence de mort. Si un Israélite devenait un faux prophète ou un apostat, l'amour de Jéhovah et la fidélité envers Dieu et son organisation, étaient plus importants que les liens naturels même les plus étroits, comme l'amour d'un fils ou d'une fille. — Deut. 21 : 18-21; 13 : 6-11.

Un autre principe était en jeu. Faire une déposition contre une personne devant les juges était une chose, mais être le bourreau, verser réellement le sang du condamné, en était une autre. Ainsi le témoin ne porterait une accusation qu'après mûre réflexion. Seul un témoin sans scrupules pourrait faire une fausse déposition en sachant qu'il serait le premier à mettre à mort l'homme ou la femme condamné.

De même aujourd'hui, si quelqu'un pratique l'immoralité dans la congrégation chrétienne, le comité judiciaire de la congrégation a la responsabilité de faire des recherches et d'exclure le coupable pour ôter le mal. Mais chaque membre de la congrégation devrait également veiller avec zèle à la pureté de la congrégation et à ce qu'elle conserve l'approbation de Jéhovah, même si le coupable lui est attaché par des liens aussi étroits que ceux qui unissent des

parents à des enfants. Chacun devrait être prompt à dire tout ce qu'il sait au sujet de l'affaire, sans taire aucun renseignement ou aucune preuve pour des raisons de famille ou d'amitié. Il devrait donner son assentiment au jugement rendu par le comité et soutenir son action. — Zach. 13 : 3.

Il y a encore une autre leçon à tirer. Nous devrions veiller très attentivement à faire des dépositions exactes, et ne pas donner de faux témoignages ou des témoignages contestables. Nous ne devrions pas permettre à un préjugé ou à une opinion préconçue de nous amener à faire une déposition fausse, hâtive, inconsidérée ou inexacte. Il nous faut rendre des comptes au grand Juge, Jéhovah Dieu. Car il faut nous rappeler que la loi d'Israël prévoyait un châtiment pour le faux témoin, ce dernier étant traité comme il avait dessein de traiter celui contre lequel il avait déposé un faux témoignage. — Deut. 19 : 18-20.

Ainsi, de nos jours, nous pouvons appliquer cette loi qui fut donnée à Israël: avant tout, il nous faut être animés de zèle pour faire le bien, pour veiller à la pureté du culte rendu à Jéhovah; ensuite, avoir pour principe d'être véridiques, très prudents dans nos dépositions, car nous savons que nous comparaissons devant le grand Juge, Jéhovah, qui nous juge sur les paroles que nous proférons lorsque nous portons un témoignage. — Mat. 12 : 36, 37.

● *Est-il juste de dire que les témoins de Jéhovah font une œuvre de conversion ou du prosélytisme?*

D'après le *Dictionnaire alphabétique et analytique* de Robert, convertir, c'est " amener à croire, faire adhérer à une croyance, à une idée ", ou " ramener à la pratique religieuse, à l'observance des lois morales, embrasser une religion ". Un prosélyte se définit ainsi: " tout nouveau converti à une religion quelconque ", ou " toute personne récemment gagnée à une doctrine, un parti, une nouveauté ". Par conséquent, le prosélytisme c'est " faire des prosélytes, recruter des adeptes ".

Dans les temps bibliques, certains étrangers se convertirent à la religion des Juifs. Les Ecritures grecques chrétiennes parlent d'eux en se servant du mot grec *prosêlutos* qui signifie " celui qui a été gagné au judaïsme, un converti, un prosélyte ". (*A Greek-English Lexicon*, de Liddell, Scott et Drisler, 1849, page 1272.) Les Ecritures et Jésus lui-même ont donné à ces personnes le nom de prosélytes, bien que ce mot ne s'applique pas dans les Ecritures grecques à ceux qui se convertirent au christianisme (Voyez Matthieu 23 : 15; Actes 2 : 10; 6 : 5; 13 : 43). Toutefois, d'après l'usage adopté par les dictionnaires modernes, on peut dire qu'un individu qui se détourne d'une religion quelconque pour se tourner vers le christianisme est un converti ou prosélyte.

Le mot grec pour " convertir " est *strépheïn*, qui signifie " tourner ". La *Traduction du monde nouveau* le rend par " retourner "

dans Matthieu 18 : 3, où Jésus dit: " A moins que vous ne vous retourniez pour devenir comme de petits enfants, vous n'entrerez en aucune façon dans le royaume des cieux. " Un mot de la même famille, *épistrépheïn*, signifiant " faire demi-tour " ou " revenir " est employé dans Jacques 5 : 20 (*MN*), où il est dit: " Sachez que celui qui fait revenir un pécheur de l'erreur de sa voie sauvera son âme de la mort et couvrira une multitude de péchés. " Le nom grec *épistrophê*, de la même famille que *épistrépheïn*, signifie " un demi-tour, ou tour, conversion " et il est employé dans Actes 15 : 3 (*MN*). Dans Actes 15 : 1-3, Luc ne chercha pas à cacher que les premiers chrétiens faisaient des convertis. Au contraire, après avoir dit que Paul, Barnabas et d'autres avaient été envoyés pour s'informer auprès des apôtres et des anciens à Jérusalem au sujet de la circoncision, il dit que, durant leur voyage, " ces hommes (...) continuèrent leur route à travers la Phénicie et la Samarie, relatant en détail la *conversion* des gens des nations ". Ainsi, à cette époque, quand des gens embrassaient le christianisme, ils se convertissaient. — Voyez *An Expository Dictionary of New Testament Words*, de W. E. Vine p. 238, 239.

Jésus dit à ses disciples: " Allez donc et faites des disciples de gens de toutes les nations, (...) les enseignant à observer toutes les choses que je vous ai ordonnées. " (Mat. 28 : 19, 20, *MN*). Ne fallait-il pas qu'ils fassent des prosélytes, qu'ils fassent des disciples? Il le fallait, en vérité, et les disciples du Christ, dans les temps modernes, font la même chose. Si détourner des païens de la fausse adoration pour les diriger vers le judaïsme, c'était faire des prosélytes, alors, tourner des païens vers le christianisme signifie aussi faire des prosélytes. Bien entendu, les disciples du Christ ne recourent pas à la violence ni à des méthodes non chrétiennes dans leur œuvre de prédication. Aucune contrainte n'est exercée pour amener les gens à se convertir. Aujourd'hui, les témoins chrétiens de Jéhovah enseignent les vérités bibliques. Ceux qui ont le cœur droit acceptent la vérité. Ce n'est pas la force personnelle du ministre qui opère le changement chez cette personne, car le Christ a dit: " Aucun homme ne peut venir à moi, à moins que le Père, qui m'a envoyé, ne l'attire. " (Jean 6 : 44, *MN*). C'est la vérité de la Parole de Dieu, telle que la prêchent les témoins de Jéhovah, qui affranchit les gens de l'esclavage religieux (Jean 8 : 32). Ceux qui entendent le message de vérité doivent prendre une décision personnelle, soit l'accepter ou le rejeter. C'est à eux de décider s'ils veulent ou non se convertir, opérer un changement dans leur vie, cesser de se façonner sur le présent système de choses pour se convertir au véritable christianisme. — Rom. 12 : 2, *MN*.

Mais les témoins de Jéhovah font du prosélytisme, une œuvre de conversion, identique à celle des premiers chrétiens. Par suite de leur ministère, des centaines de milliers de personnes ont abandonné Babylone la Grande. Et nous envisageons l'avenir avec

joie, car il reste encore du temps pour que d'autres prennent garde à l'exhortation suivante: " Sortez d'elle, mon peuple. " — Rév. 18 : 4, *MN*.

● *Les Ecritures s'opposent-elles à l'emploi de pilules anticonceptionnelles?*

Puisque la Bible elle-même ne condamne pas la limitation des naissances, c'est à chaque couple marié qu'incombe le soin de prendre sa propre décision pour ce qui est de l'emploi de produits ou de procédés anticonceptionnels. La Société ne donne pas de conseils à ce sujet, comme l'indique *La Tour de Garde* du 15 janvier 1952, page 31. Mais il est à remarquer que l'emploi de produits anticonceptionnels, comme les pilules destinées à éviter les naissances, n'a rien de comparable avec la stérilisation. Celle-ci, qu'elle soit momentanée ou durable, est désapprouvée par les Ecritures si elle est faite dans le but bien précis d'éviter les naissances. Pour ce qui concerne les pilules destinées à éviter les naissances, une femme mariée ne devrait en prendre qu'avec le consentement de son mari.

Les médecins reconnaissent que l'absorption de toute préparation pharmaceutique comporte un risque. Les bibliothèques du corps médical contiennent toutes des publications traitant des effets secondaires des produits pharmaceutiques; c'est là un fait bien connu. C'est à la personne de décider si elle est prête à courir le risque auquel elle s'expose en prenant un tel médicament. Personne ne peut affirmer de façon positive, qu'un produit spécifique est absolument inoffensif, car les individus ne réagissent pas tous de la même façon. Toutefois, la Bible n'interdit pas l'emploi de pilules pour éviter les naissances; elle laisse à chaque couple marié le soin de prendre la décision de les utiliser ou non. Pour plus de détails, voyez *Réveillez-vous!* du 22 juillet 1962, pages 28-30.

Etant donné la longueur des sujets d'étude, le prochain article traitant de Babylone paraîtra dans le Bulletin *n° 3 de mars 1965.*

PROGRAMME D'ETUDE

14 mars:	.....	pages 2 à 13
21 mars:	.....	pages 13 à 25
28 mars:	.....	pages 25 à 35
4 avril:	.....	pages 35 à 52
11 avril:	.....	pages 52 à 60

Achevé d'imprimer le 31 décembre 1964
par l'imprimerie des TEMOINS DE JEHOVAH
81, rue du Point du Jour, Boulogne-Billancourt, Seine.